



Actes du 4e carrefour interrégional



APEMAC Accueil Parents Enfants en Massif Central

Éducation et citoyenneté :
Comment créer les conditions
pour l'engagement de tous



Saint-Léger-sous-Beuvray
Le 31 Mai 2011



Datar
Massif central



Ce séminaire a été cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage avec le Fonds européen de développement régional.



Ouverture



Mohammed Chahid

“Je suis Mohammed Chahid, consultant, votre animateur pour la journée, bienvenue à ce 4ème Carrefour. Je vais sans tarder donner la parole à M. Jean-Claude Noualet, Président du pays Autunois Morvan. Je donnerai ensuite la parole à Mme la Vice-Présidente de la Maison du Beuvray qui nous accueille dans ses murs ainsi qu’au Conseil Régional de Bourgogne et au Commissariat du Massif central.”



M. Jean Claude Noualet,

Président du Pays de l’Autunois Morvan et Vice-Président du Parc Naturel Régional du Morvan

“M. le Commissaire, M. le Vice-Président du Conseil régional, Mesdames Messieurs les élus, Messieurs les techniciens des différentes collectivités, Messieurs et Mesdames. Il y a beaucoup plus de dames aujourd’hui, dans cette Maison du Beuvray, lieux de rassemblement dédié à la musique qui est heureux de vous accueillir aujourd’hui. C’est aussi le Morvan qui vous accueille, le dernier enfant du Massif Central, le dernier à avoir été intégré au comité de Massif mais, un enfant légal puisque le Morvan appartient, depuis les temps géologiques, au Massif Central. Il n’y a pas d’ambiguïté la dessus à la fois par sa géographie, son relief, sa géologie et par l’ensemble de ses activités sociales et économiques d’aujourd’hui.

Le Morvan est au coeur de la Bourgogne, dont vous parlera M. Philippe Baumel et aussi du Parc Naturel Régional (PNR) et à ce titre, à la fois la Bourgogne et le PNR sont heureux de participer à l’ensemble des dispositifs de mise en réseau des acteurs du Massif Central.

Le Morvan est un ardent chercheur de projets communs avec d’autres partenaires en matière culturelle, en matière sociale comme aujourd’hui et en matière économique demain à travers la problématique des nouveaux arrivants. Il a, pour ceux qui ne le connaissent

pas, la particularité d’être coupé en quatre départements de la région Bourgogne, ce qui n’est pas sans poser parfois quelques problèmes.

Vous êtes accueillis dans le Pays de l’Autunois Morvan et Saint Léger-sous-Beuvray est une commune emblématique du Pays et du PNR puisque c’est sur cette commune qu’est installé l’oppidum de Bibracte sur lequel Vercingétorix a été sacré chef des armées gauloises. A 2000 ans d’écart, François Mitterrand qui n’habitait pas loin d’ici a été élu président de la République. Bibracte c’est aussi proche de Gergovie ce qui nous rapproche du Massif Central.

Au titre du Pays Autunois Morvan vous aurez la documentation dans les pochettes et les cartes qui vous sont données. Ce pays comprend cinq communautés de communes, il gère un contrat de Pays, il a pris la compétence de l’insertion (sujet dont on aura peut-être l’occasion de parler) et qui a pris aujourd’hui la compétence SCOT. Ce Pays est articulé autour de la ville d’Autun – 15 000 habitants qui malheureusement n’est pas directement intégré au Massif Central alors qu’une partie de la Communauté de communes et de l’arrière-pays l’est. A ce sujet, M. le Commissaire, nous avons un dossier en cours car il nous paraît assez logique que la ville centre soit intégrée quand on regarde la carte du Massif Central.

C’est un Pays où nous développons une politique d’accueil des nouveaux habitants dont une forte majorité de population hollandaise vient nous rejoindre pour des projets de vie et pour des raisons professionnelles. C’est un territoire qui reste en partie enclavé ce qui marque son appartenance au Massif Central de même que l’accueil des nouveaux habitants, la forêt et le tourisme. Avant de vous souhaiter un bon travail, nous avons à défendre, notre identité : le Morvan, la Bourgogne, et le Massif Central au cour d’une identité européenne dont le Morvan joue pleinement la carte. Bienvenue à tous au nom du Morvan et fructueux travail.”



Mohammed Chahid

Merci Jean-Claude Nouallet. Avant de donner la parole à M. Philippe Baumel, je vais passer la parole à celle qui nous accueille dans ses murs, Diana Longère.



Mme Diana Longère

Vice-présidente
de la Maison du
Beuvray

Il est agréé par le Conseil Régional et il propose deux séjours d'éducation à l'environnement. Il reçoit aussi des réunions comme la vôtre. C'est un lieu qui est fait pour la rencontre, pour le partage, pour la découverte, pour l'harmonie.

J'espère que vous y serez bien."

"Bonjour et bienvenue à tous au nom du Conseil d'Administration de la Maison du Beuvray et merci aux organisateurs et aux personnalités qui sont venues.

C'est un très grand honneur pour nous de vous accueillir. La Maison du Beuvray est une structure qui a été ouverte en 1983, créée par M. Marcel Corneloup qui était alors maire de la commune et qui cherchait à redynamiser son village qui était en perte de vitesse, à cause de l'exode rural.

Il était président du mouvement « Chorale à Coeur Joie » qui s'intéressait énormément à la musique et à la culture. Il a pensé qu'une des solutions pour redynamiser le village était de créer un centre culturel. Il l'a créé et animé jusqu'à l'âge de ses 80 ans.

Ce centre continue. Depuis 28 ans, il reçoit beaucoup de musique puisqu'il reçoit des chœurs, des orchestres ainsi que toutes sortes de stages et séminaires, des groupes étrangers, des associations, des réunions familiales et des scolaires.



La maison du Beuvray



Mohammed Chahid

“Merci Mme Longère, nous sommes partis du territoire et nous avons rappelé l’importance des initiatives locales, celles des hommes et des femmes qui font les territoires. Je pense que nos futurs orateurs passionnés par les territoires, et par le développement territorial vont nous introduire cette journée.”



M. Philippe Baumel

Vice-président du
Conseil Régional
de Bourgogne

“Merci, bonjour à tous. Je suis très heureux d’être avec vous ce matin, particulièrement dans cette Maison qui est une forme de pari culturel fait, il y a quelques années, pour la résurgence d’un territoire et son développement. Je crois que l’on est dans le lignée de ce travail ce matin puisque ce qui nous est demandé ensemble c’est de porter haut et fort la réflexion pour faire en sorte que ces territoires ruraux, dont on dit qu’ils sont la trame essentielle de notre pays, trouvent leur chemin dans ce début du 21ème siècle qui est naturellement plein d’incertitudes.

Je suis là ce matin pour vous témoigner de l’amitié du Conseil Régional aujourd’hui présidé par François Patriat et les propos que je vais décliner retranscriront une part des actions que porte le Conseil Régional vis-à-vis des territoires ruraux. Mais ma volonté n’est pas une volonté d’affirmation mais au contraire une volonté de débat pour échanger ensemble et probablement essayer de corriger ce qui est fait de bien ou de mal, pour essayer de trouver un nouveau chemin.

Je voudrais remercier les organisateurs, ceux de l’Apemac et ceux qui viennent d’autres régions que la Bourgogne pour nourrir, par les propos et les idées, notre réflexion.

Le point de départ de l’analyse de mon propos porte sur la Région Bourgogne. Il s’agit de la révolution démographique qui s’est opérée ces dernières années puisque vous le savez tout comme moi, le poncif qui voulait que « baisse de la démographie » rime avec « ruralité » est un poncif complètement faux aujourd’hui. Le dernier recensement le montre puisque de nombreux cantons et pays ruraux sont en résurgence de population. Donc il faut savoir au niveau des collectivités et des associations, accompagner ce mouvement, ce choix sociétal qui s’opère et qui fait que de plus en plus de catégories de personnes veulent aujourd’hui vivre différemment dans la ruralité.

Nombreux sont ceux qui choisissent une vie à la campagne en raison du cadre de vie qu’elle offre. Actuellement et ce chiffre me paraît significatif, 75 % des cantons ruraux connaissent un solde migratoire positif ce qui doit nous donner un peu d’allant pour analyser nos problématiques. Pourtant, on le sait tous, les nouveaux arrivants qui viennent vers nous doivent affronter comme d’ailleurs souvent les populations préexistantes, un certain nombre de difficultés : manque de moyens d’accueil, manque de services publics, problématiques liées à l’emploi, problèmes de transport et d’enclavement des territoires notamment. Ces dernières années, les citoyens vivant dans le rural ont été les premiers témoins d’une forme de désengagement avec la disparition d’un certain nombre de services publics, ce qui n’a pas aidé ni à l’accueil ni au développement. Et donc l’amointrissement des structures d’enseignement avec des écoles qui refluent, la problématique des hôpitaux où nous affrontons la diminution des moyens en terme d’hospitalisation, la raréfaction des commerces, enjeux économiques essentiels si l’on veut conserver la vie sur les territoires.

Tout doit donc être mis en ouvre bien loin du critère trop souvent avancé de la rationalité économique et du profit.

Je crois qu'il faudrait être davantage sensible non pas à la problématique des clients mais peut-être des citoyens pour correspondre mieux aux attentes des nouveaux venus comme de ceux qui vivent déjà dans la ruralité depuis longtemps.

Dans ce contexte, l'accueil des nouvelles populations est un sujet essentiel que nous allons traiter aujourd'hui. Pour la Bourgogne, une étude récente, menée par le Conseil Régional constate que malgré une augmentation relative de la population, la démographie est très hétérogène sur le territoire bourguignon. Les nouveaux arrivants s'installent massivement dans des zones péri-urbaines ou semi rurales, selon votre goût, alors que les territoires ruraux éloignés des grands axes sont encore trop souvent désertés. Trop souvent encore, les jeunes quittent les campagnes pour s'installer dans les grandes villes ce qui fait peser un risque important de vieillissement de la population. Ceci a des conséquences notamment en termes de santé puisque la Bourgogne présente déjà une offre médicale déficitaire. De fait, pour favoriser une offre de soin égale pour tous, le Conseil régional s'emploie à coordonner le développement de structures de soins tel que la Maison médicale de Toulon sur Arroux qui a essaimé sur l'ensemble du territoire de la Bourgogne avec un cofinancement du Conseil régional. L'aide au transport non médicalisée est également un enjeu que le Conseil régional accompagne, de même qu'il attribue régulièrement des aides aux formations sociales et paramédicales afin de préparer les besoins de demain.

Autres difficultés : celles du chômage et de l'isolement car elles marquent fortement le territoire rural. 60 % des actifs ruraux sont des ouvriers, ils n'ont pas été épargnés par les délocalisations. Ils vivent en milieu rural et travaillent à la périphérie des agglomérations, souvent dans une situation de dépendance. Si aucune régulation n'est effectuée, cette situation laisse présager une paupérisation de ces habitants alors qu'ils sont déjà très fortement touchés par la précarité comme en témoignent les études sociologiques.

La Région Bourgogne réfléchit à développer les politiques existantes qui participent directement ou indirectement à dynamiser les territoires. Elle prévoit notamment un soutien spécifique aux actions innovantes en faveur de l'accueil dans une perspective de mutualisation des expériences et a mis en place le

programme « j'entreprends en Bourgogne » pour développer l'investissement et créer des emplois partout sur notre territoire.

S'agissant de l'éducation, une des compétences essentielles du Conseil régional, un soutien actif est apporté aux lycées ruraux car il s'agit d'une trame essentielle pour l'accès à la connaissance. La difficulté est que années après années, ces lycées ruraux subissent un certain nombre d'à-coups pour la suppression d'un certain nombre de filières qui les rendent de moins en moins attractifs. Tout près d'ici, voici quelques années, nous avons évité de peu la fermeture d'un des lycées agricoles de notre département (le Lycée du Bois dans la commune du Velay) par un réinvestissement massif de la Région alors que sa situation tant financière qu'en termes d'offre de formation, était profondément dégradée. En même temps, on nous faisait constater la faiblesse de ses effectifs alors qu'en vérité tout avait été fait pour que ses effectifs décroissent et mieux justifier sa fermeture. La méthode choisie est toujours la même : disparition d'un certain nombre de filières qui, en conséquence, rendent les lycées de moins en moins attractifs et qui en conséquence fait que le lycée est de moins en moins fréquenté. Lorsque le constat est fait de la diminution des effectifs, il est facile de constater que le lycée est en dessous du seuil légal d'ouverture fixé par la loi à 125 élèves et le Recteur peut alors, certes en concertation avec la Région, décider de la fermeture de l'établissement. La fermeture du Velay nous avait ainsi été proposée et je suis heureux de voir qu'aujourd'hui le développement du lycée et du CFPPA (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole) qui y a été adossé, a permis le renforcement de son accueil.

Plus grave encore et plus pernicieux : c'est à mon sens l'appauvrissement de l'offre de formation dans l'ensemble de ces lycées qui a pour conséquence une évacuation d'un certain nombre de publics jeunes des territoires ruraux car, pour un certain nombre d'entre eux, poursuivre les études qu'ils ont choisi, les oblige à quitter les territoires ruraux pour aller parfois suivre leurs études dans des villes moyennes ou grandes de la Région. Je suis particulièrement inquiet sur la disparition d'un certain nombre de formations post-bac qui se faisaient dans un certain nombre d'établissements scolaires de proximité et notamment des BTS, qui faisaient souvent repérer ces lycées ruraux en terme de qualité de

formation et d'objectifs à atteindre pour les jeunes dans leur parcours de vie. La disparition de ces BTS fait qu'aujourd'hui, un certain nombre d'enfants du rural ne poursuivent pas des études au même niveau que ceux de milieux citadins. Il y a donc concrètement une inégalité croissante d'accès à la connaissance et au savoir qui passe malheureusement par la conséquence d'une politique sur la disparition d'un certain nombre de filières dans les lycées ruraux. C'est un enjeu essentiel qu'il faudra corriger les années à venir, si on veut, véritablement, mener à bien un objectif : l'égalité de la connaissance et l'égalité sociale pour un certain nombre de jeunes liés à la ruralité.

L'accès à l'éducation est une des formes d'inégalité que vivent nos jeunes sur le territoire. Un certain nombre de propositions sont faites aujourd'hui par un ensemble d'élus liés à la ruralité sur le territoire national. Je voudrais revenir sur une de ces propositions pour y avoir participé avec un parlementaire nivernais, M. Christian Paul. Il s'agit d'une proposition de loi qui a été débattue à l'assemblée nationale et qui sera débattue à nouveau dans quelque mois et qui est labellisée sous le vocable du « bouclier rural ». Ce projet vise à rappeler à l'Etat sa mission de service public pour qu'une égalité de fait entre les habitants des villes et des campagnes soit retrouvée. Il s'agit en somme de rétablir le principe de justice sociale sur l'ensemble des territoires. Au travers de cette proposition il s'agit de proposer une offre de services adaptée et réfléchie pour chaque territoire en tenant compte de ses spécificités et en permettant la sauvegarde de ses traditions.

Quelques points essentiels en matière d'Education : nous proposerons de revenir sur l'obligation de regroupement des établissements scolaires actuellement posée par la loi, afin de garantir à chacun un accès à l'enseignement de proximité de son lieu de résidence. Dans cette mesure, il nous apparait qu'un temps d'accès minimum à l'école élémentaire de 20 minutes de trajet automobile individuelle doit être aujourd'hui posé. Et un temps qui serait porté à 25 minutes pour les établissements d'enseignement secondaire ne disposant pas d'internat, ceci en tenant compte des conditions de circulation du territoire concerné. Cette proposition est liée au fait que l'on sait que la fatigue engendrée par les élèves durant les trajets scolaires est aussi un aspect essentiel quand on veut rassembler les conditions idéales d'accès au savoir. Si

on arrive fatigué à l'école, on n'est pas dans de bonnes conditions.

Quant aux infrastructures hospitalières et les cabinets médicaux, ils sont aussi sévèrement touchés par le manque de médecins et par le trop faible nombre d'hôpitaux. Cela pose un réel problème sur les situations d'urgence. En conséquence nous proposerons de mettre fin au principe de libre installation des praticiens médicaux qui porte aujourd'hui préjudice, particulièrement au monde rural. Concrètement, l'organisation du système de soins doit garantir aux populations un accès à un service de médecine générale à 20 minutes maximum de trajet automobile, ce qui est déjà beaucoup. Dans ces mêmes conditions, l'accès à un service d'urgence serait au maximum de 30 minutes et de 45 minutes pour une maternité. Vous savez comme moi que le redécoupage de la carte sanitaire qui s'opère en Bourgogne aujourd'hui va mettre les maternités à plus d'1h à 1h30 de certains territoires ruraux ce qui constitue une inégalité sensible en matière de santé.

De manière plus générale, il est également prévu d'aménager les horaires d'ouverture des services publics au rythme de vie des personnes actives car elles doivent trop souvent réduire leur temps de travail pour réaliser toutes sortes de démarches administratives ; ce qui n'est pas acceptable aujourd'hui.

Enfin concernant le maintien des emplois et des traditions locales, des mesures visant à faciliter l'accès au crédit bancaire des petites entreprises, notamment pour les jeunes qui souhaitent s'installer en milieu rural doivent être mises en place au plus vite. Nous y réfléchissons au Conseil régional qui a lancé il y a quelques jours les Etats Généraux de l'action économique. Dans ce cadre nous allons ouvrir portes et fenêtres pour entendre les propositions du milieu économique de toutes zones d'activités, et faire en sorte que nous puissions répondre aux problématiques de la ruralité.

La proposition de loi dont je vous parle sur « le bouclier rural » suggère que les établissements bancaires aient l'obligation, dans un bilan annuel, de publier le volume des prestations de crédits aux personnes physiques, aux PME et aux TPE dans chaque canton. Nous verrons là concrètement, qui aide les territoires ruraux en matière bancaire. Il faudrait en outre créer une caisse de

mutualisation publique contre le chômage des artisans, des commerçants, de professionnels indépendants et des agriculteurs qui font actuellement face à de grandes difficultés.

Des conventions de commerçants ou d'artisans pourraient aussi être souscrites avec l'autorité administrative pour participer au développement de l'emploi sur le territoire, à la réalisation d'actions d'intérêt général et de projets collectifs. C'est donc dans le souci du respect de l'égalité républicaine entre les territoires urbains et ruraux qu'est développée cette proposition. C'est un projet de grande ampleur et qui vise une décentralisation réelle, loin des débats qui traversent les cénacles des élus sur la recomposition des intercommunalités et l'amointrissement de la démocratie participative au travers du contingentement des Pays.

Tout cela est un paysage qui ne plaît pas à un certain nombre d'élus ruraux et sur lequel il faudra incontestablement revenir par une nouvelle politique d'aménagement rural : le maintien du canevas de la connaissance que constituent les lycées ruraux, le développement des maisons de santé, le maintien des commerces de proximité. L'objectif final est donc bien de mettre fin à la fracture sociale et territoriale qui touche actuellement les Pays et très précisément les jeunes résidant en milieu rural.

Cette analyse et ces propositions que je porte devant vous ce matin en toute sincérité et avec spontanéité sont là pour être débattues, partagées. Elles doivent surtout

être vues comme étant des contributions à notre réflexion d'aujourd'hui, pour que cette extraordinaire richesse de nos territoires ruraux dont veulent se nourrir un nombre croissant de nos concitoyens puisse véritablement répondre à leurs attentes, à leur liberté de choix de lieux de vie, à leur recherche d'égalité d'accès à la connaissance, et à leur souhait de fraternité retrouvée ; car je crois que c'est de fraternité dont il s'agit au final entre urbains et ruraux. Pour faire en sorte que nous retrouvions l'harmonie qui nous est chère et que nous recherchons tous dans l'ensemble des régions de France.

J'ai essayé de vous livrer un maximum d'idées et de propositions et je voulais vous dire à travers ce message qu'un certain nombre d'élus de proximité essaient de faire ouvrir de proposition pour ne pas rester « l'arme aux pieds » mais au contraire pour que ce chantier du 21ème siècle soit aussi un chantier ouvert sur la ruralité. Merci.”





Mohammed Chahid

“Merci pour vos applaudissements, je savais que nous n’étions pas venus pour rien. De Vercingétorix nous nous retrouvons sur « le bouclier rural » et je crois que cela ouvrira pas mal de perspectives pour ce renouveau sans opposer la ville et la campagne comme certains pourraient nous l’indiquer.

Il s’agit bien au contraire de parler de fraternité républicaine pour une certaine justice territoriale. M. Le Commissaire, vous buvez du petit lait depuis tout à l’heure en écoutant ces initiatives. Vive le Morvan dans le Massif Central”



M. Jean-Yves Bechler

Commissaire de Massif à la DATAR

Vous savez que le Massif Central a choisi sur son axe fort de la politique 2007 – 2013 d’avoir un axe entier consacré aux politiques d’accueil pour un programme qui représente 160 millions d’Euros sur la période.

Ce choix très fort a été dicté par les considérations démographiques qui viennent d’être rappelées à l’instant, d’un risque de voir la population du Massif Central décroître, en tout cas vieillir. Risque qui ne s’est pas concrétisé mais qui est bien réel notamment pour les classes d’âge comprises entre 20 et 35 ans ainsi que le montre l’atlas INSEE du Massif Central qui vient d’être refondu en 2010.

“Merci Beaucoup Mr le Conseiller régional, M. le Président, Mme la Présidente, Mesdames, Messieurs. Je voudrais tout d’abord remercier bien sincèrement le réseau national et le réseau Massif Central des Collectifs Enfants Parents Professionnels de m’avoir invité à ce 4ème carrefour. Je viens avec l’idée d’entendre beaucoup de propositions, mais aussi d’entendre les problèmes qui se posent pour vous et que nous pourrions dans les années qui viennent nous attacher ensemble à résoudre sur nos territoires du Massif Central.

J’avais envie ce matin, en introduction, de vous parler de dynamiques : de la dynamique d’accueil qui nous rassemble ce matin, et des dynamiques qui sont en ouvre autour des pratiques qui sont les vôtres.

Ce travail, le Massif Central le conduit depuis 2007 et a l’ambition de poursuivre cet effort au cours des années qui viennent parce que ces dynamiques démographiques nécessitent un travail de long terme. Dans ce cadre, l’action que vous avez conduite et qui a été accompagnée par le Massif Central depuis 2008 est particulièrement importante à nos yeux. Le Massif Central vous a apporté près de 700 000 euros sur quatre ans. Et, la première composante financière est européenne. C’est l’Union Européenne qui vous a apporté au travers du FEDER, l’essentiel de vos financements sur le programme Massif Central. Je crois que c’est très important alors que la cohésion sociale est à l’ordre du jour sur la réflexion de l’après 2013 à l’échelle de l’UE ainsi que le montre la parution récente du cinquième rapport sur la cohésion.

Le chargé de mission au sein de la Direction Générale de la Région, Pere Puig Anglada, qui suit les questions du Massif Central a eu l'occasion de s'entretenir avec une partie de vos représentants sur les travaux que vous avez conduits sur le Massif Central et a été particulièrement intéressé et sensible aux pratiques et aux résultats. Je crois que c'est un enjeu et un résultat intéressant du programme et des actions que vous avez conduits. Je voudrais insister sur ce côté très pratique. L'attractivité des territoires est une composante essentielle permettant d'assurer le renouvellement démographique de nos territoires essentiellement ruraux à l'échelle du Massif central. Dans votre cas, non seulement vous soignez l'attractivité des territoires, mais vous le pratiquez puisque vous êtes présents sur les lieux d'accueil des nouveaux habitants et de ceux déjà en place sur nos territoires. Nous vous avons accompagnés dans une triple démarche comprenant les dynamiques d'accueil dont nous allons parler aujourd'hui, les démarches de mutualisation qui font que l'on se rencontre aujourd'hui sur ce 4ème carrefour. Et je voudrais vous dire à cette occasion, tout le plaisir que je vois à l'essaimage, au-delà du Massif Central, sur d'autres territoires, puisque j'ai croisé des représentants du Massif des Alpes et je sais qu'il y a aussi des personnes de Midi Pyrénées également qui sont venues aujourd'hui.

Le partage des compétences, le partage de pratiques est extrêmement important sur les territoires à faible densité de population. Quand l'on a beaucoup d'habitants, naturellement les liens, les réseaux, se tissent plus facilement, et ce, au hasard des rencontres. Alors que sur des territoires où la densité de population est moins importante, il faut donc naturellement davantage travailler pour permettre le brassage des bonnes expériences et de bonnes pratiques. Les ateliers du jour vont nous permettre d'effectuer cet échange et pour ce qui nous concerne, pour nous qui portons des politiques publiques en direction des territoires, ce sera également l'occasion de retenir ce qui pourraient être des axes d'une future convention ou de futures actions portées par le programme Massif Central.

Ce sont enfin des dynamiques territoriales parce qu'au travers de l'axe accueil et de la question de la petite enfance, ce que l'on traite, ce sont bien la capacité des territoires à accueillir de nouvelles populations et c'est une façon, par la pratique, de voir plus large que la question simplement de la petite enfance. Ce travail de dynamique et de partages de compétences territoriales qui se conduit au sein de vos structures est un des axes des trois groupes de travail aujourd'hui en place sur le Massif Central, pour préparer l'après 2013 et donc la génération de programmes 2014-2020. Cela rejoint les questions d'économie des territoires puisque pour maintenir des emplois il faut être en capacité naturellement de maintenir les services qui vont avec le fait d'avoir des actifs sur les territoires. Cela rejoint aussi les questions d'offres de services résidentiels, cela rejoint enfin les questions d'emploi.

*Je ne vais pas me livrer à une présentation exhaustive des accompagnements possibles au sein du Massif Central, ni vous délivrer un message long sur tout le travail qui est conduit en matière d'offre de service sur les territoires ; notamment au niveau de la Datar, qui réfléchit dans le cadre d'un exercice de prospective à ce que seront les territoires de demain. C'est un exercice qui s'appelle « territoires 2040 » dont vous avez sans doute déjà entendu parler. Je voudrais simplement vous souhaiter un excellent travail pour l'ensemble de cette journée et vous dire que nous sommes vraiment très à l'écoute et très attentifs aux travaux que vous allez conduire aujourd'hui.
Merci".*

Introduction



Mohammed Chahid

“Merci M. le Commissaire de faire cette transition et cette transversalité entre l'accueil, les dynamiques socio-économiques et la démographie.

Nous allons maintenant passer à l'introduction de nos travaux. J'appelle Gilbert Nectoux et notre Vice-président Dennis Gomez de l'ACEPP. Juste une citation qui résume bien cette première partie d'ouverture. Je cite Elisabeth Guenon et qui cite Jean-François Goujon, Président de la FRGS Autunois Morvan « Un territoire qui donne envie est un territoire qui est en vie ». Cela résume parfaitement l'attractivité qu'il y a sur les territoires.”



M. Gilbert Nectoux

Vice-Président de la Confédération Nationale des Foyers Ruraux

“J'ai l'honneur et le privilège de vous accueillir au nom de Jean-Marie Beurton, notre Président national, absent pour raison de santé. Je représente donc la Confédération Nationale des Foyers Ruraux en qualité de Vice-président de celle-ci.

C'est aussi la terre même du Morvan qui vous accueille. Ce bout de massif un peu secret sait s'ouvrir quand il le faut, pour partager une dynamique porteuse d'avenir. Comme aujourd'hui, ou hier, comme vecteur à l'édification du Pays.

La présentation des Foyers Ruraux ne peut se résumer en quelques mots sauf à marteler sa raison d'être : L'EDUCATION POPULAIRE.

Les liens entretenus au niveau des têtes de réseau sont indispensables. La coopération inter associative se pratique et s'organise à tous les niveaux : la preuve !

Les associations qui composent le mouvement sont autant de veilles qui relaient les vibrations du territoire traduisant les aspirations des uns et des autres, des propositions innovantes, voire des solutions. Arrive alors le

discours politique flatteur envers le bénévole sans toujours mesurer et accompagner réellement ici leur implication. Encore faut-il faire le lit de ses envies, préparer le terrain qui favorisera le goût d'être un véritable acteur ou d'aider d'autres à le devenir.

C'est là que l'art de l'Education Populaire a toute sa place et doit encore l'assoir davantage.

La bonne volonté et le savoir-faire des bénévoles sont largement soutenus par la technicité des salariés rompus aux exigences de dossiers toujours plus complexes.

Imaginez que nous n'avons que 4 à 5 salariés au siège national en relation avec nos fédérations, nos Unions Régionales pour un mouvement de 2 500 associations comptant 245 000 adhérents. Chez nous, il y a bien longtemps que la RGGP a sévi.

Et comme un malheur n'arrive jamais seul : qu'en sera-t-il demain de la réforme des collectivités territoriales ? Qu'en sera-t-il des compétences des Conseil généraux et des Conseils régionaux ? Qu'en sera-t-il de la contractualisation ? De la ruralité ? Qu'elle place pour l'Education Populaire dans cette réforme ? Soyons vigilants pour quelle n'en fasse pas les frais!

Si les Foyers Ruraux et l'ACEPP sont aujourd'hui réunis autour de ce projet : Accueil éducation, faire citoyenneté, c'est bien que nous partageons un certain nombre de valeurs pour une même finalité : pour une ruralité où chacun trouve sa place en participant, en s'impliquant activement à la vie citoyenne de son territoire comme le résume le slogan des Foyers Ruraux « Pour un monde rural vivant !

Allez ! Au travail !..”



M. Denis Gomes

Vice-président de l'Acepp

“Avant de me présenter, je voudrais remercier l'ensemble de l'assemblée pour sa participation massive aujourd'hui. En premier lieu je remercie les bénévoles qui font un grand travail sur le terrain, le travail le plus important mais aussi les parents, les élus qui soutiennent cette démarche. En tant que Vice-président de l'Acepp, je prendrais un point de vue pratique et pragmatique.

Je vais rebondir sur ce qui a été dit car effectivement, développer l'attractivité des territoires est un problème complexe qui nécessite la mise en place d'un certain nombre d'éléments : l'accès au travail, à l'habitat, à la mise en place des services qui vont répondre aux besoins de la population (commerces, transports, loisirs) □ Parmi ces services il y a « la garde » des enfants. Quand je parle de « garde », je pèse mes mots (je sais qu'il y a des gens qui sautillent un peu dans la salle). Un des critères importants pour attirer les jeunes couples et les jeunes familles sur les territoires, c'est de leur proposer des services pour qu'ils puissent aller travailler dans des conditions de tranquillité. D'autant plus que l'arrivée de ces personnes sur le territoire s'accompagne très souvent de l'éloignement, pour ces familles, de leur contexte familial, parents, grands-parents, qui leur permettent en cas de besoin, d'avoir une solution de garde pour les enfants.

Ces services ont également un rôle très important à jouer dans l'accès au travail pour les femmes et il est donc essentiel que ces services soient maintenus. Je parlais sciemment de « service de garde » bien que la vision de l'Acepp, depuis 30 ans, c'est de substituer au mot de « garde », celui de « l'accueil ». Il y a une grosse différence pour nous entre « la garde » et « l'accueil » dans le sens où l'accueil ne se réfère pas seulement à celui des enfants mais se réfère en particulier et en général à l'accueil de l'ensemble de la famille : les enfants et les parents.

Pour nous, les structures d'accueil pour les enfants, ce que l'on appelle communément le lieu de garde, ce ne sont pas seulement des structures d'accueil, ce doit être des lieux de vie dans lesquels on retrouve tous les gens qui sont impliqués dans l'éducation des enfants. Et on sait combien il est important de commencer une éducation dès le plus jeune âge du point de vue affectif et social, même si certains estiment que l'éducation ne commencerait qu'à l'école maternelle. Dans ces lieux de vie, il est important qu'il existe une interaction forte entre les familles, les professionnels et les partenaires, pour que des conditions d'accueil de qualité soient mises en place. La qualité repose sur plusieurs critères dont le premier est celui de la coéducation puisque les parents en tant que « parents de leurs enfants » ont un mot à dire sur l'éducation de leurs enfants.

Il est hors de question de les laisser en dehors de cette éducation. Et il est important que les efforts et les compétences des parents dans l'éducation de leurs enfants soient respectés par l'ensemble de la société. Parmi les valeurs que nous portons aussi et sur lesquelles nous insistons, est qu'il faut faire confiance aux parents pour gérer ou participer à l'éducation de leurs enfants. Dans certains territoires, on observe une certaine méfiance à l'égard des structures d'accueil gérées par les parents, ce serait trop compliqué !

En réponse, je vais juste donner quelques chiffres : le réseau Acepp gère 20 000 places d'accueil, accueille 30

000 familles et 7 000 salariés. Ce sont des chiffres parlants qui indiquent que cette gestion parentale commencée depuis 30 ans est solide et qu'elle maintient le cap. La gestion des structures d'accueil par les parents c'est aussi un facteur enrichissant du point de vue de la rencontre entre les anciens et nouveaux dans un territoire et du dialogue qui s'entame autour des valeurs que nous portons. Ce dialogue permet de trouver des réponses communes à un certain nombre de problèmes.

C'est cela la diversité et la richesse du mouvement.

J'ai des exemples à donner sur des services itinérants, des micros crèches et d'autres actions qui vont permettre de répondre aux attentes et des partenaires et des habitants des territoires. La gestion des structures d'accueil par les parents est aussi à la base du travail et du respect du salarié. Qui peut mieux connaître les difficultés que rencontre le salarié dans le monde du travail de l'accueil de la petite enfance que ceux qui gèrent ces structures ?

Finalement, quand je parle de coéducation et d'implication des parents dans les lieux d'accueil, il ne s'agit pas de dire que le parent sait tout faire. Les parents de notre réseau sont ouverts aux discussions et aux dialogues avec les partenaires, avec l'ensemble des personnes qui sont impliquées dans l'éducation, pour

que le projet pédagogique qui est porté dans ces structures tienne compte des réalités locales et des besoins des uns et des autres.

Si j'énumère tout cela c'est pour illustrer la participation citoyenne dans la vie politique locale. C'est cet aspect-là qui va permettre de relancer une dynamique sociale et qui va attirer les populations.

Je termine par un exemple. J'habite actuellement à Toulouse où je suis arrivé il y a 5 ans. Je n'y connaissais personne. J'ai intégré une structure d'accueil petite enfance, mon travail n'est pas loin de ma maison. Mais si je reste et ne souhaite pas partir à l'avenir c'est parce qu'il y a une dynamique sociale et un lien social qui m'ont été offerts par l'approche associative."



Conférence



Mohammed Chahid

Merci Messieurs les vice-présidents.

J'appelle maintenant à se préparer Nacéra et Bernard Collot

Je voulais juste vous dire que la politique d'accueil et d'attractivité concerne énormément d'acteurs. Dans la salle, vous n'êtes pas loin d'être une centaine. Il y a de nombreux parents, des bénévoles, des professionnels mais il y a aussi de nombreux partenaires dont le Collectif Ville Campagne, les CAF, le Conseil général, le Conseil régional, le Réseau Rural de Bourgogne, la Mutualité Française et de nombreuses collectivités, intercommunalités et villes. Merci de contribuer par vos échanges.



M. Nacéra Acnak Khan

Présidente de
Culture XXI

« Bonjour à tous et merci aux organisateurs et particulièrement à Françoise Brochet de m'avoir invitée à ce Carrefour. »

Comment faire pour que toute personne puisse être actrice de sa propre vie et d'un monde solidaire ? C'est la question centrale derrière l'intitulé de ce 4ème carrefour. Les conditions pour l'implication de tous sont très variables selon les lieux et les environnements où nous nous trouvons.

Je suis personnellement impliquée, dans le cadre de notre association culture XXI, dans des projets de participation d'habitants, dans l'élaboration de projets locaux. Avant d'arriver à l'élaboration de projets, nous abordons, tout d'abord, la question de l'expression de tous et de la création des espaces et des conditions pour que chacun puisse se sentir concerné et donc pouvoir s'exprimer sur des sujets qui le touchent dans son quotidien au sein de lieux de vie. Ce sont ces éléments qui nous mènent, par la suite à la mise en place de projets entre habitants et d'autres acteurs locaux.

Quand Françoise Brochet, m'a demandé d'intervenir lors de ce 4e carrefour, je me suis posée la question du lien possible entre les projets que je mène et la dynamique des crèches parentales. Sur le moment, je pense que je n'avais pas bien saisi la cohérence. En prenant connaissance de vos diverses activités j'ai compris que l'objectif principal de vos initiatives est celui de l'accueil des enfants et des parents, mais au-delà de cet objet spécifique, vos initiatives ouvrent plusieurs portes vers la participation beaucoup plus large tout en partant de la problématique de la petite enfance.

Je me réjouis donc de partager avec vous quelques idées construites à l'issue des expériences que j'ai pu mener depuis maintenant près de 18 ans.

« Education et citoyenneté : Comment créer les conditions pour l'engagement de tous ». Dans mon intervention de cette matinée je voudrais discuter avec vous de cinq conditions qui me semblent fondamentales pour la participation de chacun et de tous.

1/ Donner les clés de compréhension

Avant de parler de participation, il faudrait, tout d'abord, donner l'envie de participer et susciter l'intérêt des personnes. En effet, la première pierre est celle de l'explication et de la compréhension. Tout le monde sait bien que selon les lieux où nous vivons, le fonctionnement n'est pas le même. La façon de s'impliquer n'est pas la même non plus. Est-ce que le passage par la municipalité est fondamental ? Est-ce qu'il faut passer par le tissu associatif s'il existe ? Et bien d'autres questions.

En arrivant sur un territoire, chacun a besoin de savoir ce qui s'y passe et comment nous pouvons-nous impliquer. Les structures qui existent peuvent créer des espaces de convivialité afin d'éclairer les personnes sur la dynamique du lieu et la possibilité d'y participer.

2/ Créer la réciprocité

Il est aussi intéressant de créer les conditions pour connaître les attentes des nouvelles personnes qui arrivent sur un lieu. Savoir sur quelles thèmes elles souhaitent travailler, leurs domaines de compétences et de savoir-faire afin, peut-être, de mettre en place des espaces pour des échanges de savoirs.

3/ Tenir compte de la diversité dans la mise en place des projets

Afin d'avoir une implication réelle et durable des personnes, il est important qu'elles soient partie prenante du projet dès sa mise en place.

Plusieurs possibilités :

- *Les personnes peuvent rejoindre un projet déjà en cours à la condition que ces personnes trouvent leur place soit par intérêt, soit par terrain de compétence. Cette posture, la plus courante, crée une distance entre les nouveaux arrivants au projet et le projet lui-même. Le temps de compréhension et d'appropriation est important avant que les personnes se sentent partie prenante du projet en place.*

- *Le projet de départ pourrait être celui de créer une dynamique locale. L'idée de la feuille blanche (rassembler des personnes autour d'un projet à construire collectivement) est importante dans ce cas-là. En effet, il est important de rassembler les personnes afin de réfléchir ensemble à un projet collectif pour créer une dynamique locale. Cette méthode est très subtile et nécessite un travail d'animation très important afin de permettre à chacun de s'exprimer et de donner son point de vue. Cette démarche très innovante et très riche peut prendre un peu de temps, mais le résultat peut être impressionnant par la responsabilité collective créée autour de la démarche et du projet mis en place. La subtilité de la démarche réside dans la posture de l'initiateur qui doit montrer un lâcher-prise par rapport au résultat qui en découle.*

4/ Garder la posture de l'éducation populaire dans la mise en place de nos projets : Mettre nos compétences au service de la créativité.

L'Education Populaire ou, comme je le préfère l'Education Citoyenne est un concept qui consiste à donner des outils aux personnes afin qu'elles mettent en place des projets par elles-mêmes. Donc par définition la démarche consiste à inventer son chemin en marchant. Mais avec la multiplication des formalités, des cadres administratifs et des exigences politiques, nous nous égarons souvent de ce concept et nous nous retrouvons

dans des fonctionnements administratifs, très formels qui sont loin du concept de l'éducation citoyenne.

Ce concept, si fondamental pour notre société en mouvement, mérite vraiment que l'on prenne en compte la position de chacun en tant que personne et la position du collectif ainsi que la corrélation entre les personnes et le projet mis en place.

5/ Mutualiser nos expériences, nos savoirs et nos énergies

Une des conditions importantes pour la participation de tous est l'ouverture des portes pour les dynamiques locales.

La rareté des subventions ainsi que la complexité de la mise en place des financements des projets sont des éléments qui poussent, aujourd'hui, à une sectorisation enfermante soit à l'échelle d'un territoire, ou d'un thème. Toujours dans cet esprit de garder le concept d'éducation citoyenne en vie, il est important de faire appel à la résistance face à la fermeture et à la sectorisation.

Répondre à des critères de gestion, même si je reconnais leur importance, peut nous pousser à un repli sur soi et peut nous mettre dans une posture d'empêcher la participation de tous afin de protéger un territoire ou notre thème de prédilection.

Le retour à la question de l'objectif initial de nos actions est très importante pour revenir aux fondamentaux des valeurs de nos actions. Mettre l'objectif de l'action citoyenne devant les objectifs des personnes est un élément fondamental qui nécessite de fréquentes « visites » tout au long de notre parcours.

En conclusion :

- *Le rôle de la société civile est majeur pour l'évolution de la société en mouvement. Les politiques locales nécessitent l'implication de tous pour permettre un renouveau et l'apport de méthodes novatrices.*

- *Malgré toutes les difficultés, un chemin existe dans le maillage structurel existant pour que chacun puisse agir. Il faudrait simplement créer les conditions nécessaires (certaines citées ci-dessus) pour que les individus et les collectifs soient partie prenante de la dynamique mise en place.*

- *Nous nous rendons bien compte de l'importance de la dynamique des habitants dans le devenir de nos lieux de vie.*

- *L'éducation tout au long de la vie est un élément essentiel pour maintenir en vie l'espace de créativité en dedans et en dehors de nos écoles, de nos milieux professionnels, de nos familles.*



M. Bernard Collot

Enseignant
Chercheur au Centre
de Recherches des
Petites Structures et
de la Communication

“Comme le titre de cette journée comporte deux termes nobles au plus haut point, éducation et citoyenneté, je vous propose de nous interroger d’abord sur le premier, le second en découlant naturellement. Nous allons essayer d’aborder une problématique en nous extirpant de ses aspects idéologiques ou moraux.

Si on interroge dix personnes sur ce qu’elles entendent par éducation, nous aurons dix versions différentes. La notion n’était pas la même à Sparte et à Athènes ! Elle changera, et surtout sa mise en œuvre changera, suivant les croyances, les philosophies, les idéologies, les habits, les finalités qu’on lui assigne. Elle changera aussi suivant les positions, les fonctions de celles et ceux qui ont un pouvoir dans le vaste domaine éducatif. Elle changera enfin suivant ceux qui sont visés par l’éducation : éduquer les enfants, éduquer les parents (quoique là, on devrait plutôt appliquer le verbe très connoté dans l’histoire politique de ré-éduquer !), éduquer les sportifs, éduquer à la citoyenneté (laquelle ?), etc.

Je vous propose de partir de ce qui constituera toujours l’essence et le devenir d’une espèce animale, l’enfant. Je proposerais alors une définition de l’éducation qui puisse être commune à tous, quelles que soient les idéologies ou croyances :

Nous allons considérer l’éducation comme un ensemble d’actions, de comportements, de dispositifs qui amènent l’enfant à l’autonomie dans l’environnement où il aura à évoluer (la société pour nous).

Avec un plus pour l’espèce humaine : lui donner aussi la capacité d’agir sur cet environnement, que ce soit sur l’environnement physique, matériel, ou sur l’environne-

ment relationnel. L’éducation, prise dans ce sens, aboutit à la séparation qui est aussi l’individuation (et non pas l’individualisation). A son terme, un nouvel adulte se rajoute à l’espèce. Dans notre monde humain comme dans les espèces sociales, un nouvel adulte qui va devoir s’insérer et contribuer à l’organisation sociétale sans laquelle il n’existe pas et ne peut exister.

L’autonomie à laquelle doit aboutir l’éducation du petit d’homme est donc un peu plus complexe que celle qui suffira au chaton, puisqu’elle devra se situer dans « l’al-lonomie », c’est-à-dire dans la soumission aux règles des différents espaces sociaux dans lesquels il devra évoluer. C’est une autonomie dans des interdépendances constantes et successives. C’est le paradoxe éducatif à résoudre pour ne pas aboutir à ce que CASTORIANIS appelle l’hétéronomie, le vrai antonyme de l’autonomie, c’est-à-dire l’incapacité d’agir dans et sur des mondes dont on a oublié qu’ils ne sont que des mondes imaginaires, créés par nos langages. Je n’ai pas besoin d’insister sur les exemples actuels de cette incapacité.

Cette autonomie s’acquiert par la construction des langages. Je donne à ce terme un sens bien particulier : il s’agit alors des outils cérébraux qui permettent d’interpréter les informations d’un environnement pour en créer des représentations neurocognitives permettant d’être et d’agir dans cet environnement. La marche bipède, en ce sens, est un langage puisque le développement physiologique ne suffit pas à ce qu’il se réalise : il faudra que le bébé interprète les nouvelles informations qu’il perçoit à sa naissance, en particulier la pesanteur, pour se construire peu à peu un nouveau schéma corporel qui lui permettra de se représenter la verticalité, l’équilibre et le déséquilibre et marcher sur ses deux pattes. Ce n’est pas inné, Victor de l’Aveyron élevé paraît-il chez les loups, malgré sa morphologie avait développé un langage de la mobilité se rapprochant de la quadrupédie, et il comprenait les hurlements des loups. C’est parce qu’il est dans un environnement de bipèdes, fait pour des bipèdes, avec des bipèdes autour de lui que le petit homme deviendra aussi un bipède. Le pouvoir des parents pour y contribuer est facile à cerner : ils installeront une couverture par terre, des objets à attraper, un parc, à un moment ils essaieront d’enlever le parc peut-être l’installeront-ils dans un baby-trotteur, etc. Et ils lui donneront la main et surtout l’encourageront. Leur pouvoir s’exerce essentiellement sur l’environnement de son espace, son aménagement, sa sécurisation.

L'autre langage le plus complexe et le plus fabuleux que l'enfant aura à se construire, c'est le langage oral qui devra interpréter, traduire et produire des informations cette fois symboliques. Ce langage non seulement lui est nécessaire pour vivre, exister et agir dans notre monde humain, mais en plus, dans notre espèce sociale c'est celui sans lequel l'entité famille qui succède à l'entité mère/enfant ne pourrait exister, pas plus que toutes les autres entités.

Pardonnez-moi cette parenthèse qui apparemment est hors sujet, mais elle me semblait nécessaire pour situer mon propos. Vous avez tous des enfants ou vous avez tous eu des enfants ou vous aurez tous des enfants et vous vous êtes certainement tous extasiés en les voyant apprendre à marcher et à parler, et en y contribuant. Il est facile de saisir en quoi la construction des langages permet la conquête d'une autonomie de plus en plus grande et surtout comment et dans quelles conditions elle se réalise : dans l'interaction constante avec l'environnement des entités dans lesquelles il se trouve, ce que l'on peut appeler le tâtonnement expérimental. Ceci est valable pour tous les langages.

Nous allons donc aborder la problématique de l'éducation en considérant que ce sont les espaces, les entités et les environnements successifs où vit l'enfant qui sont éducatifs et que, dans ces espaces, un certain nombre de personnes ont des pouvoirs.

Le premier espace de l'enfant, c'est bien sûr le ventre de sa mère. Pas besoin de souligner l'interdépendance. Mais on sait depuis relativement peu de temps que la mère a déjà des pouvoirs. Suivant comme elle mangera, boira ou ne boira pas, fumera ou ne fumera pas, cela aura des conséquences sur l'enfant. Ce qui me permet de préciser de quelles sortes de pouvoirs je parlerai ensuite. Il ne s'agira pas des pouvoirs sur les personnes mais des pouvoirs pour les personnes. C'est important parce qu'alors les différents protagonistes qui vont être impliqués dans l'éducation n'auront plus à se heurter à des conflits de pouvoirs mais devront prendre conscience des pouvoirs qu'ils possèdent et rechercher la concomitance avec ceux des autres.

Et puis nous arrivons à la première rupture, celle de la naissance. L'enfant va être confronté tout au long de sa croissance à une succession de ruptures, de modification des interdépendances, dans une succession d'espaces, dans une succession d'entités sociales. Pendant la gestation, mère et enfant sont dans une osmose totale. La rupture de la naissance va rompre

cette osmose. Mais l'un et l'autre vont devoir rester un certain temps dans un état fusionnel. Ils continueront à constituer une entité.

Et vient une seconde rupture, celle du sevrage. Nous savons tous que c'est bien plus qu'une adaptation physiologique à un changement alimentaire. La séparation d'avec le sein, c'est la rupture d'un lien physique et psychique. Une étape dans l'individuation. Mais il correspond à une insécurité. Il va falloir que l'enfant soit à nouveau sécurisé. Je n'insisterai pas sur ce que vous connaissez tous et qui est complexe, mais s'il faut que la mère se sépare de ce qui est une partie sensuelle d'elle-même, il faut aussi qu'elle assure différemment son pouvoir sécurisant et d'une façon plus partagée. Nous allons retrouver ce phénomène normal dans les autres séparations partielles qui auront lieu par la suite. Tous les psychologues s'accordent pour dire que le sevrage nécessite la mise en place progressive d'un espace/temps transitionnel, non seulement pour l'enfant mais aussi pour la mère. Or, tout au cours de sa construction qui va l'amener à l'état d'adulte, l'enfant va se retrouver dans des changements d'espaces qui vont l'amener dans de nouvelles interdépendances auxquelles il faudra qu'il s'adapte et dans lesquelles il faudra qu'on l'aide à s'adapter, dans une succession de sevrages.

Le premier espace social éducatif est donc la famille. C'est là que l'enfant construit le langage le plus complexe qu'il aura à créer, celui du langage oral. Tout simplement parce que c'est ce langage qui fait exister et permet de fonctionner ce qui est une entité, la famille, c'est-à-dire un système vivant autonome. Et c'est ce langage qui fait exister l'enfant dans la famille.

Je n'ai pas besoin d'insister sur le pourquoi et le comment cela se passe. Ni sur le pouvoir des parents, de la fratrie dans cette construction. Sauf sur un point : la famille n'est pas éducatrice parce que ses membres sont éducateurs. Elle est éducatrice simplement parce qu'elle est. Parce qu'elle est un système vivant ayant toutes les caractéristiques qui qualifient les systèmes vivants, composés d'autres systèmes vivants comme les enfants. Ce n'est que très récemment que biologistes, neurobiologistes, cognitivistes, ont démontré que tout système vivant se structure et se complexifie dans l'interaction avec son environnement, mais aussi par rapport à la structure des autres systèmes vivants dans lesquels il est inclus ou en interaction. Bien sûr que chaque famille a ses propres principes éducatifs et règles éducatives. Peu importe qu'ils soient jugés bons ou mauvais. L'enfant s'y construira, même en opposition, et cela échappe même

aux principes dits éducatifs, souvent au grand dam de ses parents.

Au fur et à mesure que les langages de l'enfant se complexifient, s'étendent ses espaces d'évolution, d'investigation. Au voisinage par exemple. Les parents possèdent toujours un pouvoir, celui de la permission, de la limitation ou de la facilitation de son accessibilité. Evidemment que cet environnement physique et social est éducatif, qu'il le veuille ou non, qu'on le veuille ou non. Le canapé défoncé sur lequel on peut sauter, comme le chat de la maison, comme la voisine sympathique ou le voisin irascible. La construction de l'enfant s'effectue dans la complexité, et la complexité, c'est ce qu'il est impossible de cerner. Mais chacun dans cet environnement exerce un pouvoir qu'il ignore.

Normalement, dans l'agrandissement de ses cercles topologiques et sociaux que lui permet l'accroissement de son autonomie dans sa proximité, l'espace et l'entité suivante devrait être le village ou le quartier. C'est bien ce qui se passe dans les microsociétés étudiées par les anthropologues. Pas besoin d'écoles, de crèches, de centres de loisirs ! On y devient adulte tel que je l'ai défini de par la vie même de ces microsociétés et ceci sans ruptures.

Or nos villages et nos quartiers ne constituent pratiquement plus des entités sociales, ayant la caractéristique des systèmes vivants qui est celle d'éléments en interaction et en interrelation dans un espace ayant ses frontières et ayant la capacité de s'auto-organiser de façon autonome. Que trouveraient nos enfants s'ils n'avaient que le village pour poursuivre leur évolution ? Même plus le garde-champêtre comme dans « la Guerre des boutons ». Notre organisation sociétale a morcelé, institué, séparé, insécurisé l'espace social qui finit par ne plus en être un. On peut s'interroger sur le pourquoi et les façons d'y remédier ce qui me semble être d'ailleurs en filigrane de votre journée. Mais restons-en pragmatiquement à la situation dans laquelle nous sommes.

L'enfant sera confronté à d'autres ruptures, d'autres changements d'espaces sociétaux où il va se retrouver dans de nouvelles interdépendances, dans un état sécurisé à retrouver. Cela a de multiples conséquences aussi bien psychologiques que cognitives et sociales. Nous avons alors un enfant lui aussi morcelé, partagé entre divers pouvoirs de type institutionnels cette fois qui établissent et régissent alors les nouvelles dépendances. A l'école, dans la même journée, l'enfant est successivement enfant-sujet avant d'y entrer, puis élève-objet, pour retrouver ensuite son statut d'enfant à la sortie de l'école !

Or les dépendances sociales nécessaires à notre espèce, et dont l'intégration va constituer la socialisation, ne naissent que des nécessités de vie de chaque entité où l'enfant va se retrouver, j'insiste sur le mot vie, et des nécessités pour chaque enfant d'y vivre, j'insiste encore sur le verbe vivre. C'est la seule justification et le seul moteur de la socialisation.

L'unicité et la continuité de la construction de l'enfant dans différents espaces est un premier problème à mon sens majeur.

Le premier de ces nouveaux espaces, c'est la nounou ou la crèche. Je prendrai l'exemple des crèches parentales, pas seulement parce que je les connais particulièrement, mais surtout parce qu'elles constituent à mes yeux une véritable entité prenant en compte toutes les données précédemment exposées. La différence avec l'espace premier qu'est la famille c'est que ceux qui y ont un pouvoir sont cette fois des éducateurs, c'est-à-dire qu'ils doivent savoir comment, pourquoi, exercer ce pouvoir. Il ne tient plus à l'affect comme dans la famille mais au professionnalisme. Et il va s'exercer essentiellement sur l'environnement et son aménagement, son appropriation sécurisée par les enfants. Il va s'exercer sur la constitution d'une entité vivante où chacun est en interrelation avec les autres pour pouvoir faire parmi les autres et avec les autres. Faire, voilà un autre terme fondamental. Le plus souvent les parents mettent leurs enfants à la crèche parce qu'il faut bien qu'ils soient gardés pendant qu'ils sont obligés d'aller au travail. Mais pas délibérément pour qu'ils apprennent à parler où pour qu'ils développent leur motricité ! Mais c'est pourtant bien ce que les enfants vont poursuivre, vont complexifier dans d'autres interdépendances, dans un autre environnement, dans d'autres relations qui vont le nécessiter.

Je n'insisterai pas sur la prise en compte de la transition affective quotidienne réalisée consciemment dans le passage de l'espace famille à l'espace crèche parentale, aussi bien pour le parent que pour l'enfant. Je n'insisterai pas non plus sur la conservation de pouvoirs par le parent, ne serait-ce que celui du choix, bien qu'il soit tout relatif, dans notre contexte social. Mais comme ces pouvoirs sont ceux que j'ai défini, c'est-à-dire les « pouvoirs pour » et non plus les « pouvoirs sur », non seulement ils peuvent être acceptés mais aussi discutés au lieu d'être contestés. Ils deviennent concomitants et complémentaires. Tout va être fait pour que l'enfant soit sécurisé dans le changement de dépendances et de relations. Il conserve son unicité de sujet..

Cet exemple des crèches parentales est aussi remarquable parce que, pour qu'elles existent et fonctionnent, il faut que se créent deux nouvelles entités, celle des professionnels et surtout celle des parents. Si le parent y reste affectivement et psychologiquement le parent de son enfant, il n'a de pouvoirs réels, dans le sens que j'ai défini, qu'avec les autres parents qui devront toujours rechercher non pas les compromis mais les consensus. Il devra se conscientiser parent citoyen avec d'autres parents citoyens. L'entité parentale qui se constitue nécessairement devra constituer une entité éducative plus large avec celle des professionnels et même avec d'autres éléments du tissu social et institutionnel. Nous pouvons réellement parler de co-éducation lorsque la création et la vie des espaces et des entités où doivent vivre les enfants sont la résultante des pouvoirs différents de par la nature des protagonistes qui ont à les exercer, affective pour les parents, experte pour les professionnels, et dans l'acceptation mutuelle de ces pouvoirs. Encore une fois, il s'agit essentiellement des pouvoirs sur l'espace de vie. Et à condition que la finalité de ces espaces et son questionnement soient communs à tous : en quoi cet espace va contribuer à la construction de l'enfant en adulte social autonome ?

Tous les espaces successifs de vie de l'enfant jusqu'à l'adulte ont des intersections avec l'espace familial, même si ces intersections iront en s'amenuisant au fur et à mesure que l'enfant devenu adolescent se rapproche de l'état d'adulte, autonome.

Et cela ne se fait pas miraculeusement par l'instauration de cadres ou de règlements.

Vous aborderez probablement cela dans les ateliers de l'après-midi. Cela peut même paraître impossible. Or, j'ai toujours constaté avec admiration à quel point tous les parents comme les professionnels peuvent s'investir dans ce qui est chaque fois une véritable aventure sociale en même temps et toujours une création sociale. L'espace suivant est l'école. C'est l'espace qui constitue le moins une entité de vie mais un simple rassemblement quotidien. Les finalités techniques de l'école peuvent être acceptables, à savoir la construction de langages moins usités dans l'espace familial comme le langage de l'écrit, le langage mathématique, le langage scientifique qui font ce que sont l'environnement et la société où l'enfant devra vivre et agir. Suivant les processus et les conditions de la construction des langages, il suffirait que ceux-ci soient ceux qui font exister et vivre ce qui devraient être de nouvelles entités. Il n'y a strictement aucune raison qui ferait que les conditions et les proces-

sus d'apprentissages soient différents de ceux qui ont permis, dans la famille et la crèche, la construction du plus difficile, le langage oral. C'est tout simple, trop simple. On s'obnubile sur ce que l'on doit savoir pour faire plus tard, alors que c'est dans le faire dans le présent parmi d'autres, avec d'autres, pour d'autres, dans des environnements et des relations différentes, que les apprentissages s'effectuent en même temps qu'ils se justifient.

Les problèmes de l'école, qui ne cessent de s'accroître, sont beaucoup plus ceux des représentations que l'on a de l'acte éducatif et des apprentissages, que des problèmes uniquement politiques ou idéologiques. Ces représentations ont fait concevoir une chaîne scolaire tayloriste de type industriel pour transmettre et non construire, qui ne peut fonctionner que si les enfants sont des objets et non plus des sujets, même si les enseignants font ce qu'ils peuvent pour prendre l'enfant en considération. L'école est une enclave complètement isolée dans l'espace social. Certains diront même un Etat dans l'Etat. Du coup, si l'enfant ou l'adolescent doivent y être transformés en élève pour qu'elle fonctionne, le parent lui y est transformé en parent d'élève, ce qui est une aporie linguistique. On ne peut être évidemment parent que d'un enfant. A l'école, le parent est castré de sa nature de parent et l'enfant de sa nature d'enfant. Paradoxalement, alors qu'on accuse les parents de pas mal des maux de l'école, l'école les déresponsabilise quotidiennement de leurs enfants en leur ôtant tout pouvoir, ne serait-ce que ceux du droit de regard, de discussion et pourquoi pas de critique, de proposition. Et bien sûr le pouvoir du choix. Parallèlement, les professionnels de l'école n'ont pas à assumer leurs pouvoirs vis-à-vis de ceux sur lesquels ils les exercent, les enfants et leurs parents. Mais il faut bien reconnaître que la majorité des parents s'en satisfait : s'ils exerçaient des pouvoirs, en particulier celui du choix, ils devraient aussi en assumer les risques et surtout la coresponsabilité.

Ceci ne résulte pas forcément de la bonne ou mauvaise volonté des uns et des autres mais de la logique du système éducatif dans laquelle il a été conçu. Je vais vous surprendre en disant que dans cette logique Jean-Paul BRIGHELLI a raison quand il dit qu'il faudrait interdire l'école aux parents d'élèves lorsque ceux-ci ne peuvent s'empêcher d'être parents.

On ne peut y parler de coéducation quand le rôle des parents n'est que celui de contribuer au fonctionnement d'un système qui est imposé et sur lequel ils n'ont aucune prise.

Ce qui m'amène aux autres espaces de vie de l'enfant et de l'adolescent, aux interstices entre les espaces institutionnels, au territoire où il vit et qui s'agrandit au fur et à mesure que ses langages se complexifient. Ces espaces sont rarement en relation, constituent souvent des prés carrés, là aussi des prés carrés de pouvoirs qui s'ignorent ou qui rentrent en concurrence. Un territoire cognitif et social morcelé.

Les pouvoirs qui s'y exercent sont très nombreux : enseignants, éducateurs, dirigeants, entraîneurs, services de santé, policiers, architectes et urbanistes, élus, et de moins en moins les pouvoirs des parents qui restent cependant les seuls responsables affectifs, moraux, juridiques de leurs enfants. Je ferais par exemple remarquer que si on se préoccupe à juste raison de la présence des handicapés dans l'urbanisation, on ignore qu'une grande partie de la population qui devra vivre la ville sera des enfants. Vous comprenez de quels pouvoirs je parle. De ce territoire morcelé, de ces pouvoirs sans liaison, il faut que l'on arrive à en faire ce que j'appellerais un écosystème « éducatif ».

La problématique éducative est la même en milieu rural qu'en milieu urbain bien que l'environnement et les structures territoriales y soient différentes. On y retrouve deux constantes, la proximité et la taille des structures qui devraient toujours être hétérogènes.

Pour les enfants et les adolescents, cela va de soi. Leur construction cognitive et sociale ne peut se faire que dans la proximité de leur territoire de vie, proximité qui s'élargit au fur et à mesure qu'ils évoluent et qu'ils la conquièrent. D'autre part, ils ne peuvent le faire que dans des structures qu'ils sont capables d'appréhender en même temps que de s'y intégrer dans de nouvelles interdépendances tout en contribuant à les faire vivre (c'est la socialisation). Il est folie de faire passer brutalement un jeune enfant sortant à peine de la relation fusionnelle avec sa mère, dans des lieux éloignés où sont rassemblés parfois une centaine d'enfants du même âge tout aussi désarmés que lui quant à leurs capacités langagières et relationnelles. Ceci malgré toute la bonne volonté et le savoir-faire des professionnels, seuls adultes de ces lieux. Et que dire des collèges et lycées entassant parfois plus de mille individus dans les mêmes locaux, la taille d'une petite ville ? Ce qui n'arrive à n'être qu'une stabulation. C'est de l'a-socialisation !

Mais il en est de même pour les territoires qui devraient constituer des entités sociales, autres que des entités administratives. Elles ne peuvent exister que si ceux qui

occupent un territoire peuvent le percevoir, y avoir des repères, des carrefours de rencontre, y construire une histoire et s'intégrer à son histoire, des intérêts communs, des lieux d'expression ou même les divergences peuvent s'exprimer. Nous lierons toujours les structures spécifiques aux enfants à un territoire dont elles doivent émaner. En ce sens, le milieu rural a eu pendant longtemps un certain avantage sur le milieu urbain, avantage qu'il est en train de perdre inexorablement et irrationnellement.

On se veut de plus en plus éducatifs, et le territoire et l'environnement deviennent de moins en moins éducatifs. On oublie que ce qui aboutit à la construction d'un enfant en adulte, donc en citoyen, ce sont toutes les interactions affectives, cognitives et sociales qui peuvent avoir lieu là où vit l'enfant. Un territoire qui ne constitue plus une véritable entité sociale, un système social vivant, est anti-éducatif. Et nous en voyons quotidiennement et malheureusement les effets dans une augmentation exponentielle impossible à juguler.

A mon sens, l'interrogation principale si l'on veut relier éducation et citoyenneté, c'est comment tous les acteurs d'un territoire vont pouvoir prendre conscience de leurs pouvoirs et les assumer pour qu'il redevienne une entité sociale composée d'autres entités sociales en interrelations, en interdépendances, ce que l'on appelle un écosystème. L'enfant pourra s'y construire en un adulte citoyen. J'oserais dire que c'est simplement conforme aux lois biologiques !

Avant de finir, je voudrais signaler que si ce court exposé peut paraître théorique, il n'est pas utopique : il découle d'une trentaine d'années vécues dans ma classe unique de Moussac où le village était réellement devenu éducatif. Il découle des nombreuses situations que vous avez pour beaucoup vécues ou instaurées dans d'autres circonstances, d'autres conditions. Nous avons ici même suffisamment d'expériences pour étayer le dicton africain, il faut un village pour éduquer un enfant, auquel je rajouterai il faut des enfants pour éduquer un village..”



Visite des stands



Espace documentation
Acepp et Foyers ruraux



Jeu du territoire
Acepp-Auvergne



La grande lessive
Acepp sud Ouest



La documentation des familles
Acepp

visite des stands



Le balladou, bus itinérant
Acepp Rhône



Fédéripe
Acepp Auvergne



Trésors de Famille
Les Foyers Ruraux

Ateliers :

Retours des grandes oreilles



Mohammed Chahid

Le principe des Grandes Oreilles c'est de tendre les deux oreilles et de nous dire ce qu'ils ont ressenti au cours de leurs pérégrinations. Ils sont trois pour quatre ateliers, ils se sont donc démultipliés de façon à « faire l'éponge ». Il s'agit donc d'un temps de restitution, non pas des ateliers mais sur ce que vous (les grandes oreilles avez écouté). Il s'agit aussi que vous nous donniez votre regard d'experts, de personne ressource. La règle du jeu est que l'on puisse partir avec des perspectives en peu de temps.

Nous allons commencer par un premier aperçu sur votre sentiment général puis nous aborderons ensuite les questionnements thématiques que vous avez pu écouter.

Véronique Maillet

Animatrice REAAP au Conseil Général de Saône et Loire

Sur mon sentiment général, je vais vous livrer un sentiment très subjectif du pré carrefour. J'ai eu la chance de participer à la préparation puisque j'étais là hier toute l'après-midi, jusqu'à tard dans la soirée nous parlions des crèche parentales. Dans la nuit, j'ai un peu cauchemardé en me disant, j'ai des enfants et comment je vais faire sans crèche parentale ?

Cette question a rythmé toute ma nuit. A mon réveil je n'avais toujours pas de crèche parentale en Saône et Loire mais j'ai vu avec mes collègues du Reaap que même s'il n'y a pas de crèche parentales, il y a des initiatives de parents et la journée se développant, je me sens un peu mieux que cette nuit.

Michel Bass

Directeur de l'association Afresc (Action formation Recherche Evaluation en Santé Communautaire)

Contrairement à ma voisine, j'ai bénéficié d'une crèche parentale.

En tant qu'ancien administrateur de l'Acepp et ancien président de crèche parentale et au regard de mon métier qui se situe plus du côté de la santé et du médico-social et moins du côté de l'enfance en ce moment, je me vis dans une période de reflux idéologique, organisationnel, institutionnel en ce moment où rien ne va plus.

Et puis je suis invité à l'Acepp et j'observe la permanence du positionnement citoyen par rapport à une éthique de participation de l'Acepp. Ce positionnement qui se maintient, qui se développe et s'affirme malgré les reflux étatiques ce qui est très rassurant. La deuxième chose c'est que je suis allé dans les quatre ateliers et j'ai trouvé que les réflexions, malgré les thèmes un peu différents, étaient très homogènes.

Patrick Deshayes

Ethnologue et cinéaste

Moi qui suis ethnologue, je n'ai pas de rapport direct aux crèches parentales surtout que mes enfants sont grands. Que vient faire un ethnologue dans cette affaire-là ?

Je me souviens, il y a quelques années, avoir participé avec l'Acepp à une rencontre dans une communauté de communes. Le président de la communauté de communes qui savait que l'Acepp venait avec des ethnologues a ouvert la rencontre en disant : « Messieurs les ethnologues, voici les indigènes □ ». C'est toujours cette image qui nous marque □

Un ethnologue, arrive dans un endroit où il ne comprend rien du tout, il fait parfois n'importe quoi ne maîtrisant pas les usages. J'ai donc erré d'un lieu à l'autre sans m'arrêter en essayant d'avoir juste une perception, sans interpréter, sans analyser.

Et puis, j'ai une note d'espoir puisque un très beau livre de Tobie Nathan vient de sortir : « La nouvelle interprétation des rêves ». A la différence de toute approche psychanalytique qui peut voir des culpabilités, des pulsions tournées vers notre passé, il voit au contraire quelques chose complètement tourné vers le futur.

Mohammed Chahid

“Je rappellerai les thèmes des quatre ateliers sous contrôle des animateurs et éclaireurs :

- *La coopération habitants / professionnels qui se situe sur les pratiques de développement local avec l'idée d'expertise partagée.*
- *L'ingénierie de projet ou comment accompagner le développement territorial.*
- *La construction du partenariat.*
- *La question des parents et leur importance à l'initiative des projets.*

Je tiens à remercier en votre nom à tous les 11 personnes qui ont témoigné de leurs expériences au cours des ateliers ainsi que ceux qui ont présenté des stands pour illustrer les actions menées.”



**Mme
Véronique
Maillet**

“J'ai glané sans analyser, je vous livre ma vue. Cela n'a rien de scientifique. C'est juste un point de vue citoyen : l'entrée par les parents qui s'engagent dans un projet collectif et qui cherchent une place dans la cité.

On part donc de la famille vers le projet collectif. Ainsi dans une crèche parentale, on ne va pas défendre l'intérêt de son enfant au sein de la crèche mais l'intérêt collectif et c'est cette posture qui est travaillée dans les structures d'accueil.

L'engagement des parents qui connaissent des situations difficiles a été évoqué. Cet engagement est peut-être plus complexe, moins spontané.

En tant qu'être humain nous avons envie d'aller vers l'autre, d'échanger, de donner, d'offrir mais lorsque l'on vit des difficultés multiples (chômage, difficultés financières) c'est plus difficile d'aller vers l'autre.

De fait au niveau méthodologique, pour un animateur, il est préférable de travailler sur ces difficultés là avant de travailler sur le projet. Il ne faut pas vouloir impliquer les gens en faisant fi de leurs conditions. Cela nécessite parfois d'établir des liens plus individuels que collectifs.

La cadre associatif permet une certaine souplesse pour porter l'innovation. Par exemple, faire des Assemblées générales toutes les six semaines dans un lieu d'accueil car cela correspond au rythme dont les parents ont besoin pour se rencontrer, la démocratie sait prendre des décisions dans un projet collectif où tous les membres sont d'accord.

Le cadre associatif c'est aussi permettre la rencontre, c'est aussi provoquer une étincelle qui entraîne des réactions inattendues. Cela peut être initié par des moments festifs, pas des événements artistiques, par d'autres formes d'expressions que simplement la parole ou le tour de table qui sont parfois assez conventionnelles / institutionnelles, qui ne facilitent pas la rencontre entre parents, entre parents et professionnels, entre habitants et élus, entre élus et parents □

Sur cette question de la collaboration entre élus et parents, l'expression de craintes a été évoquée. La crainte des élus communautaires (quand la compétence petite enfance a été prise par la communauté de communes) qui se disent « comment va être renouvelé le bureau de bénévoles ? », « comment va être gérer l'argent ? ». Et de la part des bénévoles ces craintes peuvent être : « où va se situer la structure ? », « qu'elle va être la place des parents ? », « ne va-t-on pas perdre leur implication pourtant liée à la qualité de l'accueil dans le projet ? »

Ces craintes peuvent faire l'objet d'une rencontre, au lieu de garder ses craintes chacun de son côté Leur mise en commun pourra déboucher sur des formations permettant de bien analyser le rôle de chacun (élus, commune, communauté de communes)] ou sur un travail se basant sur « le label parental de l'Acepp ».

En effet, « le label » résume les critères de la qualité, de la collaboration, de la non-lucrativité, de la collaboration parents-professionnels, le respect de la personnalité de l'enfant, l'ouverture à tous et le respect de la diversité. C'est une ouverture, des orientations, un exposé des valeurs qui doivent permettre aux animateurs de travailler sur le comment faire. En Saône- et-Loire nous aimons le mettre en œuvre.

Une piste pour faciliter la rencontre : sortir, sortir du centre social, travailler avec les collègues aller à l'extérieur vers les habitants en prenant appui sur l'existant. C'est cela qui permet de provoquer les étincelles.

Il est toujours préférable d'établir les collaborations avant qu'un service soit monté ; mais il peut y avoir des situations d'urgence (une école qui risque de fermer et la nécessité de créer un service périscolaire pour que les parents trouvent un intérêt à rester dans le village). Il faut parfois remonter le processus en marche arrière ce qui n'est pas évident mais ce sont des situations que l'on rencontre et avec lesquelles on doit composer.

Dans l'après-midi on a évoqué les logiques bureaucratiques. Du fait du contexte actuel, certaines associations peuvent avoir aussi cette logique bureaucratique et de concurrence. Cette logique pose des objectifs chiffrés et des échéances précises, qui peuvent masquer l'importance du projet et des initiatives.

Il faut s'appuyer sur des personnes ressources pour faire concorder les deux logiques, pour mettre en valeur ce qui fait bouger un territoire. Pour porter des projets on peut aussi s'appuyer sur des projets européens assez simples qui permettent l'ouverture sur d'autres pratiques, sur d'autres territoires, dans des pays voisins qui mènent des expérimentations et nous permettent de prendre du recul par rapport à nos propres pratiques et qui permettent parfois d'engager des parents dans cette ouverture. On en revient avec un œil plus neuf, plus affûté avec des idées qui permettent d'alimenter cette dynamique. A nous de savoir s'en servir, de capter cette opportunité.

Merci."





M. Michel Bass

“Ce n’est pas de l’analyse mais de la réaction sur ce que m’a inspiré ce que j’ai entendu. J’ai travaillé quelques années dans les institutions et c’est très rare (excusez-moi mes chers collègues institutionnels) mais c’est rare que dans les réunions institutionnelles cela déclenche la pensée et que tout d’un coup l’esprit se mette à vagabonder et à échafauder tout un tas d’hypothèses et de théories. Et là je viens ici, je passe dans quatre ateliers et j’ai rempli mes pages d’un tas de choses. Merci beaucoup, c’est très agréable.”

J’avais un peu résumé les quatre ateliers en posant les questions suivantes :

- Qui doit être à l’initiative de quoi ?
- On doit coopérer avec qui ?
- Comment coopérer ?
- Avec qui coopérer ?

Voilà ce qu’il est sorti de mon écoute d’oreilles attentives :

Le premier point c’est l’initiative. Il y a toujours une personne à l’initiative d’une coopération. Cela ne naît pas du Saint Esprit, d’une décision institutionnelle ou de la constitution d’un groupe qui serait monté autour d’un projet qui serait apparu de manière simultanée à plusieurs personnes. Non, cela naît d’une personne qui estime avoir une très bonne idée et qui prend l’initiative d’en parler à d’autres, d’envisager les opportunités de comprendre le contexte.

Naturellement qui a l’idée ou l’intérêt se met à développer l’idée d’un projet sans avoir besoin d’ingénierie jusqu’à un certain point.

Au départ on développe l’idée de ce que l’on pourrait faire, où, dans quel contexte institutionnel complexe puis on en vient à se dire que l’on ne peut pas le faire seul. C’est là que commencent les difficultés. Car quand on est seul on ne se confronte pas aux autres.

Quand on se réunit avec d’autres, il faut commencer à se mettre d’accord. Tant que l’on est un petit groupe on peut encore y parvenir avec une culture de l’unanimité. Culture qui vole vite en éclats dès que l’on se confronte à la réalité institutionnelle.

L’ingénierie du projet permet d’accepter que pour faire du projet il faut du conflit. Que tout ne va pas pour les gens en face, ceux qui financent □

Cette situation du conflit fait peur à tout le monde, surtout si en face des institutions, il y a un groupe car comme le dit le sociologue Eugène Enriquez « les groupes font toujours peur ». Il ne faut pas oublier cela et les institutions sont là pour rappeler que ce n’est pas parce que l’on est un groupe de parents ou d’habitants que l’on est bon (bon pour monter le projet et bon en opposition au mauvais).

Le groupe fait suspicion dès l’instant où l’on commence à négocier entre des groupes associatifs ou non. Par exemple, je me souviens que dans un projet que je menais pour l’agglomération de Dunkerque où l’on prônait la participation, le maire d’une des villes de l’agglomération qui était également vice-président du Conseil général dit : « vous êtes bien gentil vous, de vouloir faire participer les gens, mais que faites-vous s’il y a le FN ? Ils n’ont pas tout à fait les mêmes idées que nous ». Réponse : « la seule chose que je sais c’est si on rentre en conflit, est-ce que l’on accepte de discuter ou pas ? » C’est la seule chose que je pouvais répondre : est-ce que l’on accepte de discuter ou pas, est-ce que la contradiction est possible, est-ce que l’on peut passer d’une situation d’affrontement à une situation de confrontation ? C’est à dire peut-on passer d’une situation où le but est de détruire l’autre pour arriver à ses fins, ou peut-on arriver à une situation où dans l’échange et la contradiction on avance les uns avec les autres ?

C’est quelque chose de particulièrement difficile quand on essaye de monter des projets basés sur la participation.

Tant qu'en face on a des institutions avec leurs normes, leurs manières de faire, leurs budgets, on s'inscrit dans un cadre que l'on va essayer de respecter. Mais dès l'instant où l'on se base sur l'initiative, sur quelque chose qui s'invente, cela devient beaucoup plus compliqué.

Une autre idée m'est venue à l'esprit est que nous prônons la participation, mais les institutions aussi, au travers des appels à projets dans le domaine du médicosocial et de la santé, qui affirment la nécessité de la participation des habitants ?

Je me suis interrogé sur cette tendance des bureaucraties à prôner de la participation partout ? Est-ce de la même participation dont il s'agit ?

Autre exemple pour un projet que j'ai accompagné pour la communauté de communes de Die dans la vallée de la Drome. Il a été monté un projet territorial de santé avec la sous-préfète, la directrice de la DDASS et le responsable de l'ARS (Agences régionales de santé) qui ont monté un comité territorial local. La bureaucratie nous dit pour faire un tel comité, il faut la participation des habitants, mais pour avoir la participation des habitants, il faut une association reconnue au niveau régional. Était donc présent un représentant des habitants de Die dans le comité de pilotage qui était un habitant de l'Ardèche et qui n'avait jamais mis les pieds à Die de sa vie. Cela interroge □

La participation il faut l'expliquer. L'an passé, j'accompagnais un réseau dans le Nord-Pas de Calais, un réseau des actions locales en santé (REALS). Ce réseau labelisait les actions locales en santé en fonction de leur caractère participatif (ou pas). Lorsque je les ai interrogés sur ce qu'était le participatif je n'ai pas eu de réponse. C'était participatif ou pas □

Pour ma part, je pense qu'il y a des niveaux de participation. Dans mon association (l'AFRESC) on emploie l'échelle de la participation de Sherry Arnstein. Cette grille montre qu'il y a 10 niveaux possibles de la participation. Du niveau le plus bas où l'on cherche à faire en sorte que les gens adhèrent à « mon projet ». Je sais déjà ce que je veux faire et comment je veux le faire et j'ai besoin de vous, il faut que vous adhérez. C'est comme cela que font la majorité des institutions qui font

de la participation. Pour Sherry Arnstein, il s'agit de la manipulation et je pense qu'une dimension importante de ce qu'est la participation relève de la pure et simple manipulation.

A l'opposé, et c'est ce qui est la pratique et la revendication des crèches parentales où on développe l'idée que les parents avec les institutions et avec les professionnels, exercent un contrôle citoyen du projet. C'est ce contrôle citoyen qui définit le niveau maximum de participation.

En dernier point je m'interroge sur le but de la participation. J'ai entendu qu'il y avait une utilité sociale à aller dans cette direction-là. Je ne crois pas. Bien sûr on a des besoins (si je vais avoir un enfant et que je veux continuer à travailler). Mais qu'est-ce qui va me faire choisir une crèche parentale plutôt que de tout attendre du service public ? Ce qui va nous pousser, c'est que nous allons trouver autre chose dans la crèche parentale et que cet autre chose c'est du lien, c'est de la relation, c'est quelque chose qui me permet de me construire avec les autres. C'est ce but là, ce faire société qui est l'objet le plus central de la participation et qui est le plus en contradiction avec les tendances gestionnaires bureaucratiques.”





**M. Patrick
Deshayes**

“Plusieurs points qui sont en total désordre. Dans l'ensemble j'ai été sensible à une question de vocabulaire parfois employé. Il s'agit d'un vocabulaire emprunté au vocabulaire médical. J'ai ainsi entendu des mots autour de la maladie, du diagnostic, de la souffrance et même des mots plus forts tels que « gangrène » ou « cancer » □

J'ai trouvé les métaphores fortes. Si je reste dans cette métaphore et particulièrement sur le diagnostic, des éclairages ont été donnés par les statistiques. Pour moi, les statistiques sont un peu comme l'imagerie médicale, elles doivent pouvoir être interprétées et ne constituent pas une valeur de diagnostic. Où voulez-vous aller quand vous vous dirigez vers cette métaphore ? Je n'ai pas de réponse mais je voulais attirer votre vigilance là- dessus.

Un autre point de vigilance est que souvent nous avons parlé élus, professionnels et habitants comme s'il s'agissait de catégorie qui s'excluaient. Comme si on ne pouvait pas être à des moments de sa vie dans les différents espaces ou même à plusieurs moments de sa vie dans ces mêmes espaces. Si ce sont des catégories qui s'excluent, il s'agit bien de questions de frontières à négocier mais si elles ne s'excluent pas, il s'agit de négocier des espaces communs à pratiquer.

La question de la compétence aussi bien celle de l'élu, du professionnel que la compétence spécifique d'être parent (une compétence effective).

Les ateliers étaient extrêmement riches, souvent avec des conflits traités très poliment aujourd'hui, mais je pense que le conflit dans une association est assez fondamental. Parfois on a l'impression qu'il nous bloque mais les seuls groupes qui ne sont pas en conflit sont les groupes sectaires où on est même d'accord sur le sens des mots. On a donc des conflits d'espace, des conflits

de génération entre les parents et les enfants mais par exemple, entre les plus jeunes et les anciens de l'Accep. Heureusement car les conflits internes font bouger. Ils sont extrêmement importants.

Je voulais revenir sur quelque chose de moins positif, je trouve qu'il y a pas mal d'angoisse et d'inquiétude chez certains d'entre vous et je trouve qu'il faut faire attention car moi qui prépare des étudiants au diplôme « d'anthropologie appliquée aux mutations culturelles et sociales » je les observe parfois sur le terrain dans de grandes souffrances. Le travail que l'on fait est difficile et il provoque parfois de l'angoisse dont il faut tenir compte. Je me dis que parfois dans les mouvements associatifs comme dans les mouvements politiques on n'arrive pas à dire lorsque l'on est lassé, que l'on n'y croit plus, comme si c'était un défaut de militance. Je pense plutôt qu'il faut se méfier de celui qui ne doute pas.

Dans son Livre De l'angoisse à la méthode, Georges Devereux raconte qu'il y avait un groupe d'étudiants qui opérait des souris pour faire des expériences. L'un d'entre eux ne supportait pas de faire souffrir les souris alors il leur donnait une dose d'anesthésiant trois fois plus importante que les autres. Bilan, c'est lui qui provoquait le plus de morts. Cette question que parfois l'angoisse vient nous dicter des conduites méthodologiques pour se protéger, doit être prise en compte par rapport à nous-même et entre nous, mais pas dans une dimension de faiblesse.

Enfin une association est pour moi un être vivant et ce n'est pas une métaphore, comme la langue est un être vivant au sens anthropologique. Une langue est sans arrêt menacée et elle résiste plus ou moins bien, elle peut disparaître. Mais il faut noter que les échanges entre langues sont nombreux. Le caddy vient de « cadet » (celui qui tirait le chariot), flirter vient de « conter fleurette ». Dans une langue, des mots surgissent, d'autres disparaissent, certains s'usent. Cela pour illustrer que dans une association il faut des gens pour bousculer les autres. Une association c'est un groupe de gens qui veulent fonder quelque chose que le législateur appelle une personne morale. On fonde donc « une personne » avec un objet que l'on fabrique et qui nous fabrique à son tour. Lui est-on fidèle ? Sans arrêt dans une association des conflits existent. C'est une dynamique qui bouscule et qu'il faut prendre en compte. Et finalement on peut être fidèle à l'objet de manière différenciée selon les générations.

Foisonnement et crises sont donc positifs. Merci

Synthèse



Mohammed Chahid

Merci à tous. J'appelle sans plus tarder Chantal Jaquelin de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux qui participait au troisième Carrefour en Ardèche l'an passé et Françoise Brochet de l'ACEPP pour apporter leurs conclusions avant la clôture de ce carrefour.



Mme Chantal
Jaquelin

"Bonjour, j'ai en charge de faire une petite conclusion. Je suis ni médecin ni ethnologue aussi ce seront des paroles d'une grande simplicité mais qui résumeront peut être la journée. Vous vous y retrouverez peut être.

Ma conclusion serait qu'ici l'intelligence collective nous a conviés à un repas aux mille saveurs (une cène). En effet, la variété des terroirs a produit des recettes inventives, elles ont pu se développer et évoluer grâce à un accompagnement professionnel bien utile. Mais ce qui compte quand on est convié à un repas c'est déjà l'Accueil. Et quand on s'ouvre à l'Accueil, qu'on le favorise, l'appétit vient en mangeant

Le moins que l'on puisse dire c'est que notre appétit a été stimulé. En matière d'appétit, je pense à l'appétit de Liberté dans les pays où elle manque cruellement. Cette liberté nous l'avons douce et sucrée, nous l'oublions parfois, sans la galvauder car elle est si précieuse, léguée par nos pairs aux prises de bien des sacrifices. Cette Liberté, elle a été honorée aujourd'hui par toutes les initiatives et mutualisations nécessaires à une vie sociale / rurale en mutation perpétuelle.

La mutation, parlons-en, sur cette terre d'accueil de l'APEMAC.

Le Morvan, bien que de réputation un peu âpre (ni bon vent, ni bonnes gens) vous adresse un clin d'œil, car où pourrait-on être mieux qu'ici pour évoquer l'accueil et la parentalité. Notre Histoire pas si lointaine a été fortement marquée par les nourrices du Morvan, les meilleures. Elles ont contribué jadis au développement de ce territoire. Bien sûr la rose a ses épines et en partant à la capitale, elles laissaient momentanément leurs propres enfants, mais ceci est une autre histoire, pathétique et passionnante à vous conter en d'autres moments opportuns

Les participants et intervenants à ce carrefour nous ont offert un menu copieux qu'il va falloir digérer, en assimiler les éléments fortifiants et repartir vers d'autres aventures vitaminées, intergénérationnelles.

Des réseaux comme l'ACEPP et aussi les Foyers Ruraux et d'autres permettent l'émergence et le suivi des PROJETS, facteur de mieux vivre ensemble les étapes de la vie.

Les différentes collectivités, devant ce type de rencontre ne pourront que renouveler et conforter la confiance (et les fonds) qui perpétuent ces services citoyens. C'est avec ce que j'oserais conclure.

Merci à tous

Foisonnement et crises sont donc positifs. Merci"



Mme Françoise Brochet

Déléguée à l'Acepp

“Je tiens tout d'abord à vous remercier tous. Mr le Commissaire de Massif, Messieurs les élus, les acteurs sociaux et institutionnels, les habitants et les parents qui ont participé à cette journée de manière assez fructueuse ; et vous veniez nombreux des différents territoires du Massif Central. Nous avons même eu des personnes des Hautes Alpes qui sont venues, mais pour beaucoup de Saône et Loire.

Ce Carrefour, comme chacun des Carrefours que nous organisons chaque année depuis 4 ans dans une région différente, a pour thème central le développement des territoires et l'accueil des nouvelles familles. Nous avons voulu travailler les thèmes de la participation des habitants, de la citoyenneté, de la collaboration ou co-élaboration élus- acteurs sociaux- professionnels, au devenir de nos territoires. C'est une question importante à aborder : se dire que tous ensemble nous ferons vivre nos territoires en travaillant les uns avec les autres. Les initiatives parentales, citoyennes permettent une créativité. Il est vrai qu'aujourd'hui, avec la réforme des collectivités territoriales, la RGPP, la concentration des services dans les gros bourgs, il est extrêmement important de maintenir une vie sociale dans les territoires ruraux en donnant aux habitants l'envie de trouver des solutions qui les concerne, l'envie de s'auto-organiser localement en associant les élus et les acteurs institutionnels. C'est seulement de cette façon-là que l'on retrouvera une vitalité dans les petits territoires isolés. Il est important que les habitants prennent en charge des choses, qu'ils y créent une convivialité, un mieux vivre ensemble. C'est un lien social qui s'établit et notamment dans le rapport entre les nouveaux arrivants et les habitants du pays.

Il n'est pas toujours facile de recevoir des nouveaux habitants quand on a « laissé partir » ses enfants, quand le ter-

ritoire s'est vidé. C'est pour cela que la question de l'accueil est extrêmement importante à travailler ; tant pour les habitants du pays qui sont en difficulté de recevoir, que pour les habitants qui arrivent pour retrouver du lien social au-delà d'un logement, d'un emploi. Car, quoiqu'ils trouvent sur le territoire, il est important qu'ils retrouvent un réseau de solidarité, d'entraide, qu'ils ont perdus en quittant le territoire où ils habitaient. Il faut faire avec ces habitants et ces familles qui prennent en charge de nombreux projets, il faut croire à la force des habitants pour gérer ces projets.

Quand ces projets associatifs s'organisent, nos mouvements tels les Foyers Ruraux et l'Acepp permettent la mise en réseaux de ces initiatives, l'émulation entre les projets. C'est ainsi que les initiatives locales ne sont pas isolées mais sont partagées entre d'autres initiatives à travers les départements. C'est vrai avec ce programme pour lequel nous avons candidaté dans le cadre d'un appel à projet du Massif Central, l'Acepp seule au départ. Puis nous nous sommes ensuite associés aux Foyers Ruraux, et cela nous a permis de réunir l'ensemble des équipes qui travaillent sur les territoires du Massif Central sur cette problématique de l'accueil.

C'était une question que l'on avait travaillé depuis longtemps à l'Acepp puisque l'on mène depuis 20 ans des actions de développement social en milieu rural et la question de l'accueil des nouvelles familles, du lien social entre les familles du pays et les familles nouvellement arrivées, est une question essentielle à travailler. Comment fonder des projets communs entre les nouvelles familles et les familles « de souche » ? Comment créer une synergie entre toutes les personnes quelques soient leurs milieux, leurs origines pour recréer une identité qui souvent s'est perdue en milieu rural ?

Voilà pourquoi je pense qu'il faut faire confiance à toutes ces initiatives d'habitants, de parents qui peuvent être portées pour le développement et l'avenir des territoires. Je vous remercie.”

Conclusion



Mohammed Chahid

J'appelle maintenant Joëlle Marzio, Vice-présidente du Conseil Général de Saône-et-Loire et Jean-Yves Bechler, Commissaire du Massif Central Datar.

Auparavant, je voudrais juste remercier à mon tour et en votre nom, Michel Karat, le preneur de son, Laurent Truchot, notre cameraman, Pierre Mazoyer à la technique. Merci également au personnel de cet établissement sous la houlette du Président Lallemand et de la Directrice Corine Perrault qui ont veillé à notre confort. Enfin, remercier Annie, Claire, Françoise, Eliane et d'autres qui ont participé au comité de pilotage et à l'organisation depuis un an. Et Elisabeth Guénon et Gilbert Nectoux pour les Foyers Ruraux qui avaient la sacré responsabilité de nous accueillir.



Mme Joëlle Marzio

«Merci beaucoup de me donner la parole.

On a parlé tout à l'heure du Morvan« ni bonnes gens, ni bon vent », les dictons locaux vont donc aller au-delà de nos frontières. On peut d'ailleurs évoquer cette question de la frontière puisque les territoires c'est aussi une question de frontière, de délimitation, d'appropriation d'habitants.

J'arrive à la fin, j'ai écouté les Grandes Oreilles et il me semble qu'après en avoir discuté avec Véronique Maillet du Conseil Général, nous sommes un peu en phase avec une démarche globale qui commence à se définir au Conseil général et que nous allons valider dans quelques jours. Il s'agit d'un projet qui se préoccupe de l'avenir des territoires ruraux dans les 20 ans à venir et de la manière dont nous allons travailler ensemble pour être sur une autre forme de coopération entre les élus, les habitants, les forces organisées etc.

Je vais vous en dire un petit mot car il me semble que c'est important et en phase avec les éléments que j'ai entendu. Dans le contexte de crise économique et face à la respon-

sabilité que les collectivités territoriales ont dans le développement de leurs territoires et du bien-être de leur population, les départements comme les autres collectivités locales sont à une croisée des chemins entre Réforme des Collectivités et RGPP. La Réforme des collectivités territoriales c'est une période critique mais qui peut aussi donner la possibilité de rebondir et de développer des pratiques nouvelles de développement du territoire. C'est une nécessité de composer avec les finances, de relever les défis de l'attractivité de notre territoire dans un environnement où le rural face à l'urbain et à la métropolisation posent un certain nombre de problèmes.

Comment avec notre organisation administrative, politique et économique faire en sorte que nos territoires ruraux ne soient pas marginalisés complètement ? Dans les départements urbains, la paupérisation existe de même que dans les départements ruraux. La perte d'attractivité est liée à la conjonction de plusieurs phénomènes : l'absence de ferments de l'économie de la connaissance (peu d'enseignement supérieur dans nos territoires ruraux), la difficulté à offrir des modes d'accueil compatibles avec l'aspiration des jeunes actifs, l'insuffisance de solutions pour l'accueil des jeunes enfants. Par rapport au logement des jeunes couples ainsi que ceux qui viennent de zone urbaine et qui doivent s'insérer dans le tissu local.

Comment les accueillir autrement que dans des lotissements fermés sur eux-mêmes ? Comment favoriser la participation de ces habitants à la vie collective d'un village ou d'un territoire ? On rencontre des difficultés autour de la mobilité, la difficulté d'accès aux espaces numériques pour maintenir l'équilibre économique sur les territoires ruraux, ce qui est pourtant un enjeu considérable, pour faire en sorte que les agriculteurs puissent continuer à vivre de leur métier. Comment favoriser les circuits courts

et la production locale de préférence si possible dans une logique d'agriculture raisonnable ou biologique afin de préserver des enjeux importants pour la planète comme les habitants ?

L'animation territoriale n'est possible que grâce au militantisme et à la participation des acteurs sur les territoires. Le projet du Conseil général est de pouvoir développer une mobilisation de tous les acteurs sur les territoires et de sa population pour répondre à ces défis majeurs et préparer l'avenir.

A partir des jours qui viennent, la démarche et la méthodologie sera de proposer des ateliers de réflexion avec des acteurs des territoires, des personnes qualifiées, de construire une consultation des habitants et faire en sorte que l'on ait une réflexion collective qui ne soit pas qu'une réflexion des politiques et des forces économiques.

Vous avez évoqué la question de l'illusion et de l'échelle de la participation. C'est un enjeu qui est très important. Comment permettre aux habitants de s'impliquer et comment s'emparent-ils de leur propre destin sans être dans une illusion totale de participation ? On constate qu'un certain nombre d'associations qui sont montées autour d'un projet de territoires sont parfois vidées de leur sens si les politiques « récupèrent » les projets au lieu de les accompagner dans la continuité.

Ce projet porté par le Conseil général débute. Il doit être porteur d'idées et de questionnement des habitants afin qu'ils puissent être repris par des élus sans cesse en questionnement en lien avec les citoyens et les habitants, pour ne pas se laisser aller dans de mauvaises habitudes. Sur les appels à projets qui partent du centre vers la périphérie, nous sommes en train de retravailler sur ceux concernant les établissements d'accueil de la petite enfance.

Nous avons des enveloppes financières avec des critères de qualité. La démarche partenariale vient d'être inscrite dans nos appels à projets, ce qui n'était pas le cas avant, où ceux-ci venaient des institutions qui n'étaient pas forcément porteuses d'initiatives locales. Ce sera désormais un critère très important d'autant plus que certains élus n'ont pas pour projet d'ouvrir des établissements d'accueil de la petite enfance étant donné la démographie (peu d'enfants / beaucoup de personnes âgées). Notre questionnement est de faire en sorte que ces projets puissent être travail-

lés avec les habitants en fonction de leurs besoins à court et moyen terme dans le cadre d'une réflexion globale d'aménagement du territoire. Pour que les projets ne soient pas figés mais évolutifs afin de suivre les besoins des familles de la petite enfance à l'adolescence.

C'est important et votre réflexion nourrie la nôtre en tant qu'élus et le va et vient doit être permanent.

Concernant l'action du Conseil Général dans le cadre du Reaap piloté avec Véronique Maillet, nous travaillons un projet en commun avec la CAF qui s'inscrit dans la démarche de création d'un service de prévention globale qui comprend les Reapp, la prévention de la maltraitance des enfants, la prévention des violences intrafamiliales, la prévention spécialisée, la prévention de la marginalisation des jeunes. Ce nouveau service permet un travail en amont de l'accompagnement de la parentalité et de la prise en charge des enfants en difficultés. Ce service permet d'avoir des outils de travail sur les territoires ruraux dans une dimension qui permet de travailler sur l'éducation des enfants dans un sens global.

Tous les aspects que vous avez développé intéressent le conseil général sur la démarche de mobilisation des acteurs locaux et d'appui aux initiatives des parents pour faire vivre les territoires ruraux et leurs habitants, car nous devons garder l'optimisme de la raison et de la passion pour le développement rural local des territoires.

Foisonnement et crises sont donc positifs. Merci"



Mohammed Chahid

Merci Mme la Vice-Présidente. Je vois que le « Printemps arabo-andalous » est arrivé jusqu'en Saône- et-Loire pour cet appel à la citoyenneté et à la mobilisation. Je rappellerai une phrase avant de donner la parole au Commissaire de Massif Central, une phrase de Stéphane Guyomarch : « on n'est rien quand est tout seul et même pire ☐ On perd ses capacités jusqu'à 60 % » d'où l'intérêt de serrer les rangs comme l'a fait un gaulois pas très loin d'ici il y a quelques centaines d'années.

Monsieur le Commissaire, nous sommes tout ouïe de vos réflexions et de votre clôture concernant le développement des territoires et le projet APEMAC.



**M. Jean-Yves
Bechler**

“Merci beaucoup, je voulais remercier l'ensemble des organisateurs et puis je vous remercie aussi, vous qui avait animé les débats avec beaucoup de brio.

J'étais venu, comme je l'ai dit ce matin pour vous écouter, m'imprégner de vos besoins et de votre esprit pour pouvoir les restituer et les travailler dans le contexte de réécriture des programmes Massif Central pour l'après 2013.

Je voudrais tout d'abord saluer l'esprit d'entreprise que j'ai entendu toute la journée et qui me paraît être un point fondamental de votre démarche même s'il s'agit d'une entreprise un peu particulière, associative, citoyenne qui traduit la volonté de faire ensemble. Une entreprise à saluer car vous faites ensemble, parce que cela manque ; car il y a un besoin à satisfaire et parce que au-delà de cette utilité directe vous avez la volonté d'apporter quelque chose de plus.

C'est donc une entreprise un peu spéciale que la vôtre qui, si vous ne l'avez pas dit, implique que vous voulez chan-

ger le monde qui vous environne immédiatement ; alors que le moment de la parentalité est un excellent moment pour avoir envie de changer le monde. Non pas parce que on veut le changer pour le changer, mais parce que c'est le moment où on le redécouvre pour le faire découvrir à ses enfants. C'est ça le vecteur initial de votre motivation qui ensuite se traduit sur le territoire ; d'où l'enjeu de la 2ème partie du programme Massif Central et qui fait que pour certains d'entre vous, on vous retrouvera dans un certain nombre d'associations tout au long de votre vie. Je voulais vraiment revenir sur cette liberté d'entreprise avant de venir sur le sujet de la bureaucratie qui nous a occupé une partie de l'après-midi. Il me semble qu'à un moment de la journée on a parlé d'affrontement et je pense que c'est tout à fait faux. Qu'il y ait confrontation, sans doute si on considère que confrontation, c'est une « frontation » ensemble et c'est un point important car nous nous situons à la rencontre de projets et du financement.

Or, il est tout à fait normal que chacun ait sa place. Les porteurs de projets, pour avoir à défendre leur projet, et les financeurs, pour avoir leurs propres lignes stratégiques sur les territoires. Il est donc normal que cette rencontre se fasse avec, le cas échéant, un certain nombre de questions et de tentions de part et d'autre. Lorsque « ça ne rentre pas », cela ne signifie pas que le projet soit mauvais et qu'il faille le changer. Cela veut dire qu'il faut que l'on chemine ensemble pour trouver l'endroit d'une rencontre ou bien aller trouver d'autres sources de financement qui correspondent mieux à l'esprit du projet concerné.

Vous avez d'ailleurs parlé à ce sujet de vos inquiétudes liées à la réforme de l'état et des collectivités territoriales. Vous avez relevé qu'en théorie il pourrait y avoir peu d'influence mais que réellement en pratique cela en a.

C'était notamment le sujet de la prise de compétence par les communautés de communes de la question de la petite enfance, et ce que cela pouvait avoir comme conséquence sur les associations du type « crèches parentales ». Pour ma part, il me semble que cette réforme des collectivités et de l'Etat était tout à fait nécessaire. Elle était voulue politiquement et elle est accompagnée depuis plusieurs années en s'inscrivant dans le large champ de la décentralisation. Ce changement est utile, il faut en prendre acte et se réorganiser parce que cela change le partenariat et donc la confrontation que nous aurons pour les projets dans les années à venir. Mais il faut le regarder avec beaucoup d'optimisme et penser à comment on va faire demain dans ce nouveau cadre. Voilà sur la bureaucratie.

Je voulais aussi saluer votre esprit d'innovation. Dans les différents groupes de travail, vous avez proposé de nouveaux modèles d'organisation sociale et il me semble que vous avez systématiquement souhaité l'asseoir sur des compétences locales. L'adaptation au local est votre leitmotiv et il est source d'innovation sur les territoires. On ne bâtit rien s'il n'y a pas d'abord des compétences, et des hommes qui les portent sur les territoires. Cette façon de travailler sur les territoires avec cette vision d'innovation permet de dépasser les fragilités qui sont l'autre regard que portent, parfois, les institutions sur le modèle associatif. La question de la mise en réseau que l'on travaille au travers de ce programme Massif Central permet naturellement de dépasser les fragilités de chacun des territoires et elle permet surtout la montée en compétence qui elle-même est ferment de cohésion sociale grâce à l'amélioration du travail de proximité. Ceci permet d'engendrer un cercle vertueux de la confiance qui est le cœur du sujet de la relation entre l'association et l'institution.

Là encore vous le regardez avec un regard particulier. On a parlé d'éducation populaire. C'est un choix de regard mais surtout je salue cet esprit d'innovation et de volonté de monter globalement en compétences.

Comment allons-nous réutiliser tout cela de notre point de vue de financeur ? Le 23 juin prochain, le Comité de Massif va commencer à élaborer sa stratégie pour l'après 2013. La stratégie de Massif actuelle a trois axes.

1 axe sur l'accueil de nouvelles populations

1 axe sur la valorisation des filières d'excellence

1 axe sur l'attractivité des territoires dans lequel, on trouve également la question de l'accessibilité et des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

La commission permanente a demandé que soient créés trois groupes de travail pour aboutir à la prochaine programmation dont :

- Un groupe sur l'innovation. Il me semble, que parmi les éléments que vous avez apportés aujourd'hui, un certain nombre pourra être porté à connaissance du comité de Massif.

-Un groupe sur l'économie de la connaissance et les nouvelles connaissances et nous avons été tout au long de la journée au cœur de ce sujet de la compétence territoriale. Qui la porte, qui la crée ? D'abord les acteurs, les gens et d'une manière globale les forces vives des territoires dont les entreprises et les associations. Votre expérience sera donc, en particulier dans la restitution des travaux de ce 2ème groupe, utile et portée à connaissance de l'ensemble du Comité de Massif.

-Le troisième groupe s'intéresse à la valorisation des ressources, c'est un sujet plus habituel et néanmoins tout à fait important.

J'espère que je pourrais retraduire fidèlement une partie des préoccupations que vous avez soulevées aujourd'hui. Néanmoins, si cela ne devait pas être fait correctement, je vous signale qu'il existe un site internet sur lequel on peut collaborer et apporter des éléments de réflexions à ce débat.

Ce site restera ouvert au-delà du 23 juin. N'hésitez pas à contribuer sur : <http://www.massif-central.datar.gouv.fr/ue2020/> en évoquant vos démarches et vos initiatives citoyennes.

Voilà les quelques enseignements que je retiens de cette après-midi. J'espère que nous pourrons collaborer ensemble dans les années qui viennent. Cela tant que vous aurez des projets intéressants pour le Massif dans la dynamique d'accueil qui est une dynamique qui continue d'être importante pour le Massif Central et qui constituera probablement un espace de rencontre avec les financeurs qui sont autour de la convention avec le Massif Central soit l'UE, l'Etat et les régions.

Bonne continuation et bons projets."